



POLICE A3

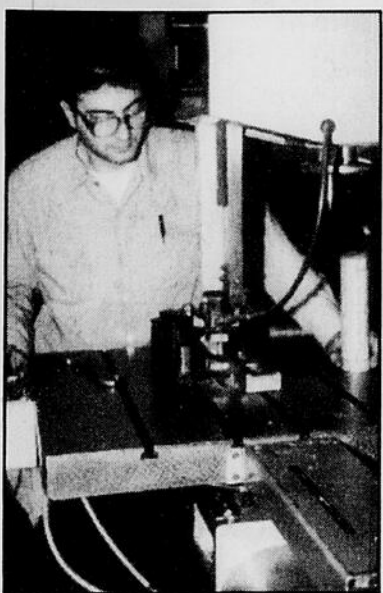
Tout annonce un divorce entre Ascot et Lennoxville

GARE DE MAÇOGA B8

Le geste du CP inquiète la Société d'histoire

ÉCONOMIE C1

Mésotec investit 1 million \$ et crée six autres emplois



Mésotec, de Sherbrooke, est un sous-traitant pour l'industrie de l'aéronautique et de l'aérospatiale.

JUSTICE A7

Un «bateau» monté, dit la défense de l'accusé de Coleraine

CANCER DU SEIN B3

Ottawa consacra 20 millions \$ à la recherche sur 5 ans

TABLOÏD SPORTS

Canadien-Nordiques: la prudence de mise dans les deux camps

CONCOURS D12

Les images de Noël de nos lecteurs fixées sur pellicule



Tous les moyens sont bons afin de créer une atmosphère féérique pour les Fêtes. Lynne Breton, de la rue Forest à Deauville, a choisi d'habiller son sapin de glace.

MÉTÉO A2

(351^e jour de l'année)
Nuageux: 4 à 0 C
Lever du soleil: 7h21
Coucher du soleil: 16h05
Demain: nuages et soleil



Le ministre Claude Ryan aura donc été convaincu de l'opportunité pour le Québec de mettre sur pied ses premiers casinos. Ses collègues Gérard D. Levesque et André Vallerand semblaient particulièrement heureux d'annoncer la nouvelle, hier à Québec.

Québec donne le feu vert pour deux casinos

□ Le premier à Montréal et un autre dans Charlevoix

André BELLEMARE Québec (PC)

Le gouvernement québécois a confirmé hier en grande pompe l'implantation de deux premiers casinos dès l'été prochain, le premier à Montréal, au Palais de la Civilisation sur l'Île Notre-Dame (l'ancien pavillon de la France à Expo '67) et le second dans la région de Charlevoix.

L'annonce tant attendue a été faite par trois ministres, ceux des Finances, Gérard D. Levesque, du Tourisme, André Vallerand, et de la Sécurité publique, Claude Ryan, ainsi que par le président directeur général de Loto Québec, Michel Crête.

Le casino de Montréal, qui devrait générer des retombées économiques annuelles de 50 millions \$ et la création de 1800 emplois, occupera une superficie de 8000 mètres carrés et offrira des facilités de jeu pour environ 1500 personnes sur 65 tables de jeu et 1200 machines à sous.

Les tables de jeu comprendront les jeux de Black Jack, de Mini Bacara et la roulette. La plupart des machines à sous seront de type «alignement» (fruits, le 7 chanceux, etc).

Une salle de Keno complètera la gamme des jeux. Des boutiques, des salles de réception et un restaurant gastronomique seront égale-

ment mis à la disposition des clients.

En ce qui regarde Charlevoix, personne n'a été en mesure de préciser l'emplacement du casino qui pourra accueillir 300 personnes et offrir entre 15 et 20 tables de jeu et près de 200 machines à sous.

Quelque 200 emplois seraient créés par l'implantation de ce casino dans cette région touristique par excellence du Québec durement touchée par la récession.

Le président de Loto Québec a expliqué que l'Association touristique régionale avait proposé quatre endroits dont trois terrains vagues et le Manoir Richelieu.

Le titre IBM en chute après les mauvaises nouvelles

La valeur de l'action du géant informatique IBM a chuté de 10,7 pour cent, hier, atteignant ainsi son plus bas niveau depuis 11 ans à Wall Street. Le marché réagissait violemment au nouveau plan de restructuration qui prévoit la suppression de 25 000 emplois en 1993, après les 40 000 abolitions de postes cette année. Mais les investisseurs semblent surtout avoir retenu qu'IBM, la valeur vedette par excellence, avait laissé entendre qu'il n'était pas sûr de pouvoir maintenir son dividende à son niveau actuel.

DÉTAILS EN PAGE B6



Photolaser AP

Des prêts sans intérêt pour mousser les ventes?

□ La Chambre de commerce de Sherbrooke veut l'aide de Québec pour une marge de crédit de 5 millions \$

Gilles FISETTE Sherbrooke

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise vient de demander à Québec de désigner Sherbrooke et ses banlieues comme zone pilote pour un programme favorisant l'achat chez soi.

Ce programme, a expliqué la présidente de la Chambre, Lyne Charpentier, permettrait aux consommateurs d'avoir accès à des prêts sans intérêt qui ne pourraient être dépensés que chez des commerçants membres de la Chambre.

La Chambre de commerce, a-t-elle ajouté, vise ainsi à contrer le

magasinage aux États-Unis en encourageant l'achat chez les commerçants de la région sherbrookoise. L'idée n'est pas totalement originale. Le programme est calqué sur une expérience vécue à Brockville, en Ontario, une ville à proximité de la frontière américaine et où les commerçants disaient souffrir des achats effectués à l'étranger.

La demande a été transmise au ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, par l'entremise du député de Sherbrooke, André-J. Hamel.

Du gouvernement, la Chambre attend une participation évaluée à

environ 200 000 \$, soit le montant des intérêts que le gouvernement accepterait de défrayer. La valeur totale des prêts aux consommateurs pourrait donc atteindre 5 millions \$. C'est cette somme que la Chambre souhaite voir tomber dans les tiroirs-caisses des marchands participants.

Au cours de la période couverte par le programme, les consommateurs pourraient obtenir des prêts sans intérêt des institutions financières participantes, s'ils se qualifient à l'étude du crédit. Ces prêts devront être d'un minimum de 300 \$ et d'un maximum de 1500 \$, remboursables en six versements,

dès le premier mois.

Le prêt prendrait la forme d'un chèque qui ne pourra être dépensé que chez les commerçants participants de la région de Sherbrooke.

En conférence de presse, Mme Charpentier a estimé que ce programme ne risque pas d'avoir pour effet d'accroître l'endettement des consommateurs. Il s'agit d'un prêt sans intérêt, a-t-elle rappelé en soulignant que les institutions financières ont justement le rôle d'examiner la capacité financière des emprunteurs avant de donner leur accord.

Elle a également déclaré que tous les commerçants membres de

la Chambre devraient participer au programme, y compris ceux dont les produits ne souffrent pas de l'achat outre-frontière. On peut penser aux automobiles, par exemple.

Mme Charpentier signale enfin que l'effort demandé à Québec ne peut être assimilé à une dépense puisque ce montant de 200 000 \$ sera rapidement compensé par les taxes de ventes et les impôts des commerçants accrus.

La demande de la Chambre de commerce est arrivée le jour même où Statistique Canada annonçait que le magasinage outre-frontière a connu en octobre son niveau le plus bas depuis deux ans.

Sébastien Lemieux ne se mêlait pas aux jeunes de son âge

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Sébastien Lemieux a été un enfant sans histoire jusqu'à la fin de son adolescence alors qu'il a manifesté des changements qui se sont traduits par la collection d'armes blanches, la lecture d'ouvrages d'épouvante ainsi que par des difficultés académiques.

Cela ressort du tableau que sa mère, Mireille Therrien, a brossé de lui hier aux jurés à son procès sur des accusations de meurtre au premier degré du petit Stéphane Dion, âgé de 11 ans, et de deux tentatives de meurtre le 23 juin, dans le parc Watopeka à Windsor.

Mme Therrien a été l'un des cinq témoins assignés jusqu'ici par Me Peter Downey qui a entamé sa défense dans cette cause.

Le procès se poursuit en matinée aujourd'hui devant le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure et un jury de six femmes et de six hommes, à Sherbrooke.

Les parents de Sébastien Lemieux, qui a 19 ans, ont vécu dans l'Ouest canadien jusqu'en 1978, alors que sa mère est revenue à Windsor cette année-là. Elle a ensuite élevé seule son garçon, qui avait alors quatre ans et demi.

Il a obtenu d'excellents résultats scolaires à Windsor et à Bromptonville, mais ne se mêlait pas aux jeunes de son âge.

Sa mère l'a vu pleurer la dernière fois à l'âge de 12 ans à cause de la mort de son chat.

Sébastien a commencé, à partir du cours secondaire, à s'intéresser à la lecture des ouvrages de Stephen King, dont 22 exemplaires ont été produits comme pièces.

En cinquième secondaire, il a exprimé de l'appréhension à cause de l'avenir et a dit qu'il ne voulait pas vivre plus vieux que 20 ans, mais il s'est néanmoins orienté vers l'écologie.

Sébastien a suivi un entraînement militaire pendant l'été 91, qu'il a abandonné une journée avant la fin. La milice l'a cependant gardé dans ses rangs.

Il a décoré sa chambre à la résidence du Collège de Sherbrooke

avec un drapeau de corsaire, diverses imitations de crâne et a emporté quelques couteaux.

Sébastien négligeait sa chambre, a coupé les manches de son chandail et devait manifester certains signes de découragement en cours d'année.

Sa mère a appris plus tard qu'il avait cumulé quatre échecs au premier semestre et cinq au second, mais il ne lui en avait pas parlé.

Elle s'est rendu compte à un moment donné que son compte bancaire avait baissé de 1200 \$ et elle a constaté par la suite qu'il avait beaucoup d'armes blanches.

Sébastien était anxieux de retourner dans la milice, le 28 juin dernier, cinq jours après le drame.

(Voir LEMIEUX en page A2)



Mireille Therrien a parlé de son fils, hier en Cour.

La bonne nouvelle

C-MAC à la Bourse

C'est finalement une somme de 27 millions \$ que Les Industries C-MAC, de Sherbrooke, iront chercher dans le cadre de leur premier appel à l'épargne publique.

Hier, C-MAC a annoncé l'approbation de l'inscription de ses actions ordinaires par les Bourses de Montréal et de Toronto. C-MAC peut donc conclure l'entente avec un syndicat de preneurs fermes en vertu de laquelle ils sont convenus d'acheter 3 737 400 actions ordinaires, à un prix unitaire de 7,25 \$ l'action. L'émission est donc de 27 096 150 \$.

Une partie de l'émission servira à financer les acquisitions récentes en Angleterre. Une autre partie servira à mieux garnir le fonds de roulement de l'entreprise en vue d'acquisitions futures.

C-MAC est spécialisée dans la fabrication et l'assemblage de circuits hybrides et d'autres composantes électroniques.

EMPLOIS DU JOUR

Professeur Taekwon-Do
Code prof: 2797 #2744975
Lieu: Fleurimont
Exigences: 1 poste: ceinture noire 2e Dan, 2e poste: ceinture noire 5e Dan, parle français, faire partie de la féd. canadienne de Taekwon-Do Internationale.
Salaire: à négocier
Fonction: enseigner Taekwon-Do aux adultes & jeunes.

Secrétaire
Code prof: 4111 #2747487
Lieu: Sherbrooke
Exigences: être prest. de la sec. du revenu, conn. min. dactylo et tenue de livres.
Salaire: \$262,50/sem.
Fonctions: dactylographier divers documents de l'organisme, superviser bénévoles, supporter la publication du bulletin de liaison, tenue de livres comptables, préparer rencontre diff. comités.

Cuisinier(ère)
Code prof: 6121 #2746906
Lieu: Rock Forest
Exigences: exp. ds la cuisine, capable de préparer les spéciaux du jour & exp. sur la plaque.
Salaire: selon expérience
Fonctions: préparer & faire cuire les aliments

Horticulteur(trice)
Code prof: 7115 #2747740
Lieu: Lennoxville
Exigences: diplôme en horticulture ou expérience en serres.
Salaire: \$6,50/h ou plus selon exp.
Fonctions: repiquer, semis, bouture de plantes.

Mécanicien monteur vélo (H/F)
Code prof: 8589 #2747710
Lieu: Sherbrooke
Exigences: exp. au moins 1 an, précis, rapide dans l'exécution, autonome connaissance de vente un atout.
Salaire: à discuter selon expérience
Fonctions: assembler, réparer, vérifier, entretien de vélos.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur les tableaux d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Un adolescent mal parti

Sherbrooke
Un vol avec effraction de neuf paquets de tabac dans un dépanneur, rue Ste-Famille, dans l'est de Sherbrooke, a conduit vers 3 h 45, hier, à l'arrestation de deux adolescents de 16 ans dont un était déjà en probation pour d'autres crimes.
Il se trouvait également à briser une des conditions imposées par la Cour, à savoir un couvre-feu.
C'est avec une pierre lancée dans la vitrine que le vol a été commis.

RÉSULTATS
Tirage du 92-12-15

8	10	13	15	16
17	24	30	31	33
37	39	41	47	48
50	51	58	59	64

Prochain tirage: 92-12-16
T.V.A. le réseau des tirages

Gagnez
1 bon d'achat de 100\$ par jour
(50\$ pour les non-abonnés)
Chez l'un des 14 marchands participants qui apparaissent dans l'annonce du samedi et répondent à la question suivante: 29 + 15 = 2 x 2 = 5
LaTribune

La Ville tentera d'ôter les marquises du côté ouest de Wellington pour l'été

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les marquises sur le côté ouest de la rue Wellington Nord, au centre-ville de Sherbrooke, seront enlevées en 1993, mais rien ne permet de dire pour le moment si elles seront disparues pour l'été.
«On ne peut pas le garantir, mais on va tout faire pour ça. Dans la mesure où ça va respecter les budgets votés, il n'y a pas de raison que ça ne se fasse pas», déclare le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin.
La Ville de Sherbrooke dispose d'une somme globale de 325 000 \$ pour enlever ces lourdes structures métalliques recouvertes de plexi-

glass, aménager de nouveaux espaces de stationnement et installer un système d'éclairage.
Une bonne partie de cette somme, 225 000 \$, provient de fonds pour le développement du centre-ville non utilisés en 1992, tandis qu'un montant de 100 000 \$ est prévu au budget d'immobilisations de 1993.
Depuis 1973
Sherbrooke, ajoute M. Paquin, sera fixée dès la mi-janvier sur les coûts pour enlever ces structures en place depuis 1973.
A son avis, la pertinence de ce projet ne fait aucun doute dans l'esprit des élus municipaux, «compte tenu que c'est prévu au budget d'immobilisations et du

consensus dans le milieu». Les marquises avaient été installées en 1973 des deux côtés de Wellington Nord, de même que sur une petite partie de King Ouest, au coût de 700 000 \$, et financées sur une période de 20 ans par les propriétaires riverains, de sorte qu'elles seront payées en... 1993.
«On les enlève d'abord pour qu'on puisse redécouvrir la richesse patrimoniale des bâtisses de ce côté-là de la rue et, de façon plus accessoire, ça va permettre d'aménager d'autres espaces de stationnement», explique le conseiller du centre-ville.
Stationnement gratuit
L'année 1993 verra également l'instauration de la gratuité dans

les stationnements étagés du centre-ville.
Mais là encore, la Ville ignore à quel moment exactement cela se fera.
«On mène une étude sur le stationnement attendu en janvier, on espère que ce sera en place en 1993», dit Serge Paquin.
Ce dernier précise que Sherbrooke ne devrait pas enregistrer de pertes de revenus avec cette mesure, puisque des parcomètres additionnels seront installés dans plusieurs rues du centre-ville, dont Frontenac, Webster, Meadow, Albert et sur le côté ouest de Wellington Nord.

Un peu comme au printemps

Il a fait 4 degrés Celsius, hier, à Sherbrooke. Avec une température un peu plus élevée que la normale, une sorte de brouillard a régné sur la ville en journée, provoqué par une température en altitude plus chaude qu'à la surface de la Terre. Les polluants s'accumulent alors dans la basse atmosphère, ce qui donne cette impression de «smog». Le thermomètre devrait indiquer environ 4 degrés également aujourd'hui et commencer lentement à redescendre demain. Il ne restera alors qu'une semaine pour recevoir une bonne bordée de neige à temps pour Noël.



FAITS DIVERS

Une nuit ponctuée de huit arrestations
Sherbrooke — Les policiers municipaux de Sherbrooke n'ont pas manqué de boulot dans la nuit de lundi à hier, au cours de laquelle ils ont procédé à huit arrestations, dont six pour vols et deux pour ivresse au volant.
Toutes ces arrestations ont été effectuées entre 23 h 50 et 4 h 30.
La nuit a débuté avec une triple arrestation, près des rues Victoria et Portland, dans le nord de Sherbrooke.
Trois individus, âgés dans la

vingtaine, deux de Sherbrooke et un de Windsor, avaient tenté de pénétrer avec effraction au dépanneur D.S., situé coin King et Québec.
Ils ont réussi à faire sauter les cadenas de deux portes et à arracher une planche afin de trouver le mur... mais ils n'ont pu faire davantage avant de prendre la fuite.
Des témoins ont pu fournir une bonne description du véhicule des suspects, interceptés quelques minutes plus tard.

La vitesse les conduit directement à l'alcootest

La vitesse excessive d'un Forestois de 28 ans et le vacarme de rinçage de moteur et de crissements de pneus d'un Sherbrookoïse de 20 ans les ont menés directement à l'alcootest, à 2 h 42 pour le premier et à 4 h 28 pour le second.
Ils avaient été interceptés, rue

King Ouest et 8e Avenue, à Sherbrooke, à cause de leur comportement inquiétant au volant.
Les échantillons d'haleine ont révélé dans le cas du Forestois la présence de 120 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, et de 180 dans le cas de Sherbrookoïse.

Un spécialiste du vol simple dans les bars

Toujours dans cette série d'arrestations, les policiers croient avoir épinglé un étudiant de 25 ans, de Lennoxville, spécialisé dans le vol simple de cartes, de clés dans des manteaux laissés sur des chaises de discothèque ou de bar, dans le centre-ville de Sherbrooke.
La semaine dernière, pas moins de quatre vols simples dont un avait entraîné le vol d'une Volks Cabriolet de plus de 20 000 \$, avaient été commis dans un bar, ruelle Whiting.
Depuis ce moment, le personnel du bar avait redoublé de vigilance mais également la clientèle.
Dans la nuit de lundi à hier, un client avait laissé son jacket sur une

chaise. Dans les poches du manteau, il y avait un chèque, des clés et un photomètre. Les biens ont été volés mais la victime a vu, dans la poche arrière du pantalon d'un autre client, son livret de chèques qui dépassait.
Une surveillance a été faite. Quand le suspect s'est rendu à la salle de toilettes, les policiers ont été alertés.
A la vue des policiers, le suspect a laissé échapper le photomètre sur le plancher et les clés.
Il a été appréhendé. Dans les effets personnels du suspect, il y avait la clé de la Volks Cabriolet qu'il avait laissée en stationnement, rue Church, à Lennoxville.

Un homme de 77 ans se blesse dans un accident

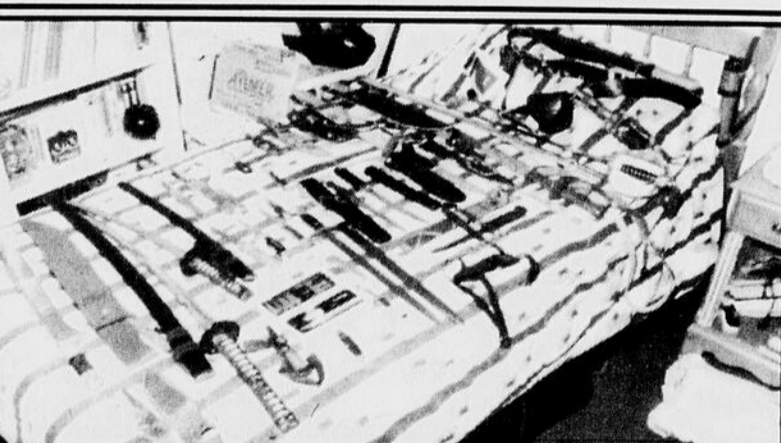
Dans les dix accidents de la circulation survenus de jour, hier, à Sherbrooke, il y en a un qui a impliqué trois véhicules vers 10 h 30, à l'extrémité ouest du pont Saint-François, à la rencontre de la rue Terrill et d'une voie d'accès à la rue Grandes-Fourches.
M. Alan Mooney, âgé de 77 ans, a été blessé sérieusement dans cet

accident.
A un moment, on a cru que l'intervention des secouristes du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke serait nécessaire pour procéder à la désincarcération du blessé mais les premiers intervenants ont réussi à le sortir de là.

Taxes statiques à Richmond

Guy MARCHAND Richmond
Les contribuables de la municipalité de Richmond n'auront pas à subir d'augmentation de leur compte de taxes en 1993.
C'est ce qu'a indiqué le maire Marc-André Martel à la séance spéciale du budget, hier soir. «Nous avons affecté une partie des surplus accumulés au cours des dernières années, soit 200 000\$, afin d'équilibrer ce budget au lieu d'augmen-

ter le rôle de taxation qui nous apparaît adéquat», a expliqué M. Martel.
Le taux de la taxe foncière demeure à 1,475 pour chaque tranche du 100\$ d'évaluation, ce taux comprenant la taxe générale de 1,255 et d'assainissement des eaux de 0,22\$. La taxe d'aqueduc se chiffrera à 195\$ par logement tandis que la taxe sur la collecte et l'élimination des ordures demeure à 60\$ par logement. Le tarif de la taxe d'affaires reste lui aussi inchangé à 0,06\$ par dollar sur le montant du loyer porté au rôle d'évaluation ou de la valeur annuelle du loyer.
Les élus ont adopté un programme de dépenses d'immobilisations sur les trois prochaines années qui prévoient des déboursés totalisant 305 000\$. Il est réparti comme suit: en 1993, réfection de trottoirs sur une partie des rues Centre et Laurier pour 85 000\$; en 1994, aménagement d'un centre d'interprétation de la nature au parc Gouin pour 100 000\$, puis en 1995, réfection d'une partie de la rue Ball pour 120 000\$.



Les policiers ont étalé sur le lit de l'accusé les armes qu'ils ont trouvées dans sa chambre.

LEMIEUX: suite de UNE

Me Downey a déposé comme pièces une quinzaine d'imitations de crâne en forme de jarre à biscuits, de bougies et de lampe, dont il avait été question.
Mme Therrien n'a pas caché que son fils lui avait demandé de lui apporter au centre de détention des livres de Stephen King.
Me Downey a enfin produit deux autres couteaux trouvés par le témoin dans la garde-robe de la chambre de son fils, après la perquisition de la police.
On se rappellera que le procureur André Campagna avait déposé cinq couteaux, dont un de modèle Rambo, et un canif, tandis que la défense a déjà fait produire 47 armes blanches consistant en couteaux, machettes, sabres, épées, baïonnette, trouvés sur les lieux du crime ou dans la chambre du suspect.
Premier témoin de la poursuite, le 9 décembre, et témoin de la défense hier, l'agent Michel Poulin de la SQ a déposé entre autres des photos des armes trouvées dans la

chambre de l'accusé à Windsor.
L'enseignant Réal Faucher, qui a enseigné à Sébastien à la polyvalente, a rapporté pour sa part que ce dernier obtenait des résultats au-dessus de la moyenne, mais était solitaire et s'adonnait à la lecture de King.
Sébastien ne participait pas à la vie de résidence au Collège de Sherbrooke et ne côtoyait ni ne parlait à personne, d'après le responsable Yves Levasseur.
Les jurés ont aussi été mis au courant que le 23 juin, Mme Therrien était inquiète du retard de son fils à la maison. Elle a appris au téléphone qu'une personne avait été égorgée dans le parc et craignait qu'il ne s'agisse de Sébastien.
Elle est partie à la gendarmerie pour s'informer et a alors su que son fils était recherché.
Lemieux est accusé de meurtre de Stéphane Dion, âgé de 11 ans, ainsi que de tentatives de meurtre de sa soeur Caroline Dion, âgée de 13 ans, et de Mme Suzanne-Marie Beaucher, qui se sont portées au secours du garçon.

METEO

Prévisions pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le centre météorologique du Québec d'environnement Canada à 16 h 30 hier.
Le Québec connaîtra du temps doux aujourd'hui, alors qu'une circulation du sud s'installe peu à peu sur nos régions. Cette circulation apportera de la pluie sur le sud et le centre du Québec. Cependant, la Basse-Côte-Nord recevra de la neige mêlée de grésil ou de pluie verglaçante.
Demain, un creux barométrique ramènera les températures plus près des valeurs saisonnières et maintiendra des nuages sur la plupart des régions. Toutefois, le soleil réussira à montrer quelques rayons.
Estrie et Beauce: nuageux. Un peu de pluie débutant en après-midi. Max. près de 4. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable. Min. près de zéro. Max. près de 3.
Montréal, Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: un peu de pluie débutant le matin. Max. près de 4. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable. Min. près de 1. Max. près de 3.
Québec, Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux. Un peu de pluie débutant en après-midi. Max. près de 3. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min. près de moins 1. Max. près de 1.
Ottawa et Hull: un peu de pluie débutant le matin. Max. près de 4. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable. Min. près de 1. Max. près de 3.
Pontiac, Gatineau-et-Lièvre et Laurentides: pluie débutant le matin. Max. près de 3. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min. près de moins 4. Max. près de zéro.
La Tuque, Lac St-Jean, Saguenay et Réserve faunique des Laurentides: nuageux. Pluie débutant en après-midi. Max. de 1 à 3. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min. près de moins 4. Max. près de zéro.
Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: nuageux avec éclaircies. 60 pour cent de probabilité d'un peu de pluie ou de neige en après-midi. Max. près de 2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. près de moins 2. Max. près de zéro.

Vers le sud

Acapulco	23	30	Barbade	24	29
Bermudes	21	22	Brownsville	09	23
Daytona Beach	17	21	Guadalajara	—	—
Guadeloupe	—	—	Havane	15	26
Honolulu	19	29	Kingston	25	31
Las Vegas	0	09	Los Angeles	09	18
Mazatlan	—	—	Merida	—	—
Mexico City	13	22	Miami Beach	21	24
Myrtle Beach	02	08	Nassau	16	24
Orlando	14	23	Palm Springs	0	20
Reno	02	05	San Juan	24	31
Tampa	13	24	Trinidad	22	31
West Palm Beach	21	24	—	—	—

INDEX

Arts:	B-5
Bandes dessinées:	D-9
Dans les Cantons:	D-11
Concours photos de Noël:	D-12
Décès:	C-6
Économie:	C-1
Éditorial:	A-6
Horoscope:	D-9
Messier en liberté:	D-10
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Téléphones:
Petites annonces: 564-9999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Responsable en chef
Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information
Roch Biledeau
Chef éditorialiste-adjoint
Maurice Cloutier
Responsable nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur
Véronique Tremblay
Directrice-adjointe

PRODUCTION
Alain Pelletier
Directeur
Gaston Grenier
Adjoint
André Robarge
Coordonnateur
Frédéric Viens
Adjoint
Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Carrière
Comptable
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur
André Cusseau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michèle Lavie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Gaddour

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
ÉDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camion et camionnettes motorisées
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le client... \$3,43
Taux de vente du Québec... \$2,98
Coût à l'abonné... \$3,71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No. 1539
Abonnement par la poste au Canada, sauf envois directs par camion et camionnettes motorisées.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$133,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$157,12
6 mois \$71,00, TPS \$5,47, TVQ \$6,40 = \$82,87
3 mois \$42,00, TPS \$3,24, TVQ \$3,40 = \$48,64
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,68 = \$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68
6 mois \$130,00, TPS \$9,10, TVQ \$11,13 = \$150,23
3 mois \$85,00, TPS \$5,95, TVQ \$7,28 = \$98,23
1 mois \$35,00, TPS \$2,45, TVQ \$3,00 = \$40,45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos les similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LA QUOTIDIENNE

1 6 3 — 5 5 1 1

CONCOURS «À VOTRE CHOIX»

Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____
Téléphone: _____

Abonné
 Non-abonné

Norm du marchand choisi: _____

CONCOURS «À VOTRE CHOIX»
C.P. 2450
Sherbrooke, Québec
J1K 4H4

Police: tout augure pour un divorce entre Ascot et Lennox

Yvon ROUSSEAU Lennoxville

Seule une nouvelle entente sur le partage des coûts entre Ascot et Lennoxville pourrait permettre de sauvegarder la Régie intermunicipale de police.

Or, justement, il est permis de penser que les administrateurs des deux municipalités s'engagent dans un dialogue de sourds. La municipalité d'Ascot désire que Lennoxville hausse sa contribution de deux pour cent par année pendant cinq ans; Lennoxville, de son côté, estime qu'il lui en coûte déjà trop pour demeurer partenaire de l'administration de la Régie intermunicipale.

Dans ce dossier, il semble que la Ville de Lennoxville possède une meilleure carte dans son jeu. Elle a en sa possession une offre ferme formulée par la Ville de Sherbrooke dans le but de desservir ce territoire. Qui plus est, cette offre concède à Lennoxville une réduction appréciable sur la facture qu'elle assume déjà en regard de la Régie intermunicipale de police.

C'est sur cette toile de fond que s'est amorcée, hier soir, la ronde de négociations, entre les deux municipalités, pour parler de déterminants pour l'avenir du Métro-Police.

Offre de Sherbrooke

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, Pierre-H. Massé, président de la Régie intermunicipale de police, a indiqué que l'offre de 535 000 \$ faite à Lennoxville pour que la Sûreté municipale de Sherbrooke assure la protection des citoyens sur le territoire de Lennoxville met en lumière que le partage des coûts avec Ascot n'était pas équitable.

«Il apparaît, constate M. Massé, que la proportion de 40 pour cent des coûts de Métro-Police exigés de nous par la Régie intermunicipale sont beaucoup trop élevés, compte tenu du territoire à couvrir».

Au cours de la négociation qui s'amorce, Lennoxville entend bien demander une réduction de sa quote-part comme condition du maintien de sa participation à Métro-Police.

Or, justement, la municipalité d'Ascot demande que Lennoxville augmente sa contribution financière à Métro-Police de deux pour cent par année, pendant cinq ans, jusqu'à ce que le partage des coûts moitié moitié soit atteint.

Actuellement, Ascot absorbe 60 pour cent des frais de la Régie intermunicipale et Lennoxville 40 pour cent.

Comme l'offre pour le service de police déposée par la Ville de

Sherbrooke est avantageuse pour Lennoxville et ne l'est pas pour Ascot, cette dernière municipalité envisage de se doter de son propre service de police, si Lennoxville se retire. «La survie de Métro-Police est en jeu, puisque le service intermunicipal de police survit tant qu'il ne sera pas mis fin à l'entente», note M. Massé.

Les offres

Le conseiller municipal de Lennoxville mentionne que la décision de Lennoxville de rester partie à l'entente ou de s'en retirer dépend des offres qui seront déposées par Ascot.

Le budget de Métro-Police pour 1993 est de 1 500 000 \$, ce qui indique que selon le partage actuel au sein de la Régie intermunicipale il en coûterait 600 000 \$ à Lennoxville et 900 000 \$ à Ascot.

Or, l'offre faite par Sherbrooke à Lennoxville est inférieure à ce montant, ce qui explique pourquoi M. Massé entend négocier une diminution de la part à verser par sa ville.

Il est à noter qu'avant de recevoir l'offre de Sherbrooke, Lennoxville était d'accord sur le partage, en autant que le statu quo soit maintenu.

La parité avec Montréal accordée aux policiers divise les élus

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La décision du maire Paul Gervais d'accorder aux policiers sherbrookoïsis la parité salariale avec ceux de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), à compter de 1994, est reçue inégalement par les élus municipaux.

Le conseiller du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS), Alain Leclerc, estime qu'en donnant davantage aux policiers, l'administration municipale a peut-être ouvert la boîte de Pandore et ne tient pas compte de sa capacité de payer.

«Il ne faut pas oublier que M. Gervais vient d'engager les élus pour longtemps. À l'avenir, les augmentations de salaire des policiers ne seront plus déterminées par les élus de Sherbrooke, mais par les élus de la CUM. Dans ce sens-là, il prend des risques», pense M. Leclerc.

«Ce que je trouve, c'est qu'il semble y avoir des signaux contradictoires qu'on envoie aux employés municipaux. D'une part, avec le pacte social on demande aux employés de faire des efforts et ce dont on se rend compte c'est qu'il semble y avoir une collaboration.

Critères ignorés

«Mais avec les policiers, on ne tient pas compte de la capacité financière de la Ville, on ne tient pas compte que Sherbrooke ce n'est pas la même chose en terme de criminalité, de charge de travail et de coût de la vie (que Montréal) et ça c'est un discours qui a été soutenu par l'ensemble des élus qui ont précédé M. Gervais», dit-il.

En vertu de l'entente dévoilée la semaine dernière, les policiers municipaux acceptent un gel salarial pour 1992. Ils recevront une augmentation de 5 pour cent le 31 décembre, une autre de 2 pour cent le 1er janvier 1993 et une troisième de 1 pour cent le 1er septembre 1993, avant d'atteindre la parité salariale avec la CUM en 1994 (52 000 \$ par année après six ans d'ancienneté).

Les autres voudront plus

Les pompiers de Sherbrooke veulent eux aussi la parité avec la CUM et, croit M. Leclerc, les employés d'Hydro-Sherbrooke voudront la même chose que ceux d'Hydro-Québec.

Les employés cols bleus ont pour leur part signifié leur intention de revoir leurs demandes pour leur future convention collective.

«À partir du moment où on ne tient plus compte de la situation financière de la Ville, avec les policiers, on ouvre la porte à toutes

sortes de comparaisons», croit le conseiller du RCS.

«On avait une stratégie cette année: arrimer les augmentations de salaire sur la capacité de payer», ajoute-t-il.

Pour sa part, le conseiller Laurier Cusseau juge que la parité salariale pour les policiers avec la CUM est une bonne chose.

«C'est seulement la partie salariale, c'est pas si grave que ça, c'est un bon dossier et je ne pense pas qu'il faut paniquer», dit-il.

Soulignant que Sherbrooke évitera 300 000 \$ de frais d'arbitrage grâce à son entente avec les policiers, M. Cusseau ne croit pas que les autres employés syndiqués de la Ville se sentent brimés.

Les élus sherbrookoïsis ne risquent-ils pas cependant d'être liés aux décisions de la CUM?

«C'est le risque qu'on prend. C'est sûr que la CUM ne s'enlignera pas sur Sherbrooke. On prend une chance. En 94 qu'est-ce qui arrivera? On se croise les doigts», reconnaît le conseiller Cusseau.

Les conseillers Jean Perrault et Bernard Tanguay ont pour leur part refusé de commenter la décision de la Ville, tandis que Camille Fortier a fait valoir que toutes les facettes de l'entente doivent être considérées avant de porter un jugement.

Plusieurs citoyens craignent qu'Ascot ait perdu le contrôle de ses dépenses

François GOUGEON Ascot

L'inquiétude est vive chez de nombreux citoyens d'Ascot qui, avec le budget prévoyant des hausses de taxes allant jusqu'à 43 pour cent dans certains secteurs, se demandent si la municipalité n'a pas «perdu le contrôle de ses dépenses» et ne vient pas tout simplement de s'engager dans une «spirale d'augmentation de taxes» pour plusieurs années à venir.

Les gens d'Ascot commentaient hier allègrement ce budget de l'administration Pouliot. Et même parmi ceux qui trouvent que la «bombe» lancée la semaine dernière par le maire n'a pas l'ampleur prévue — les gens de la partie urbaine — et qui se consolent à l'idée de n'avoir qu'une hausse de 14 pour cent ou même un peu moins, manifestent

leur crainte. Aussi bien pour les années à venir que pour la seule année 1993.

Il apparaît évident pour ces contribuables que pour éviter d'alourdir le fardeau fiscal, les élus ont limité le plus possible la hausse de taxe et, par conséquent, réduit la marge de manoeuvre à sa plus simple expression. D'où le risque, en cas de difficulté en cours d'année, de voir se détériorer encore davantage la situation financière de la municipalité.

Les gens prennent en exemple la contribution au service de police: les 753 594 \$ prévus au budget 1992 ont été insuffisants et, pour combler le déficit, cette participation atteindra près de 900 000 \$ en 1993.

Puis il y a toute la question de la voirie rurale, de la perte de la subvention pour le déneigement à compter de l'an prochain et l'entre-

tien des ponts (14 sur le territoire d'Ascot) et autres ouvrages d'art du genre. Dans l'esprit des gens, cela entraînera automatiquement des augmentations de taxes dans les années futures.

Car, pour les citoyens d'Ascot, l'impact de l'augmentation des taxes qui vient d'être annoncée entraîne un autre effet négatif: on risque de perdre des revenus en attirant moins de gens puisque la municipalité vient de changer de rang en matière de «compétitivité» des taxes par rapport aux autres municipalités de la banlieue sherbrookoïse.

À tout événement, il s'est avéré impossible hier de faire réagir le maire face à cette situation qui inquiète plus d'un de ses contribuables: M. Pouliot n'a pas retourné les appels qui lui ont été acheminés durant la journée.

Les violeurs de l'adolescente de Magog étaient probablement de l'extérieur

Gilles DALLAIRE Magog

Les recherches menées par les policiers de Magog depuis le début de leur enquête sur la double agression sexuelle dont une adolescente de 12 ans a été victime au cours de la soirée du 26 novembre font de plus en plus croire que les deux agresseurs sont des oiseaux de passage et non pas des résidents de Magog.

Au moins une vingtaine d'informations dont certaines semblaient prometteuses ont été reçues à la suite de l'appel à l'aide que les poli-

liers ont lancé au public. Toutes ont été vérifiées par le sergent-déTECTIVE Gilles Robinson ou par les détectives Denis Lamontagne et Yvan Bélanger.

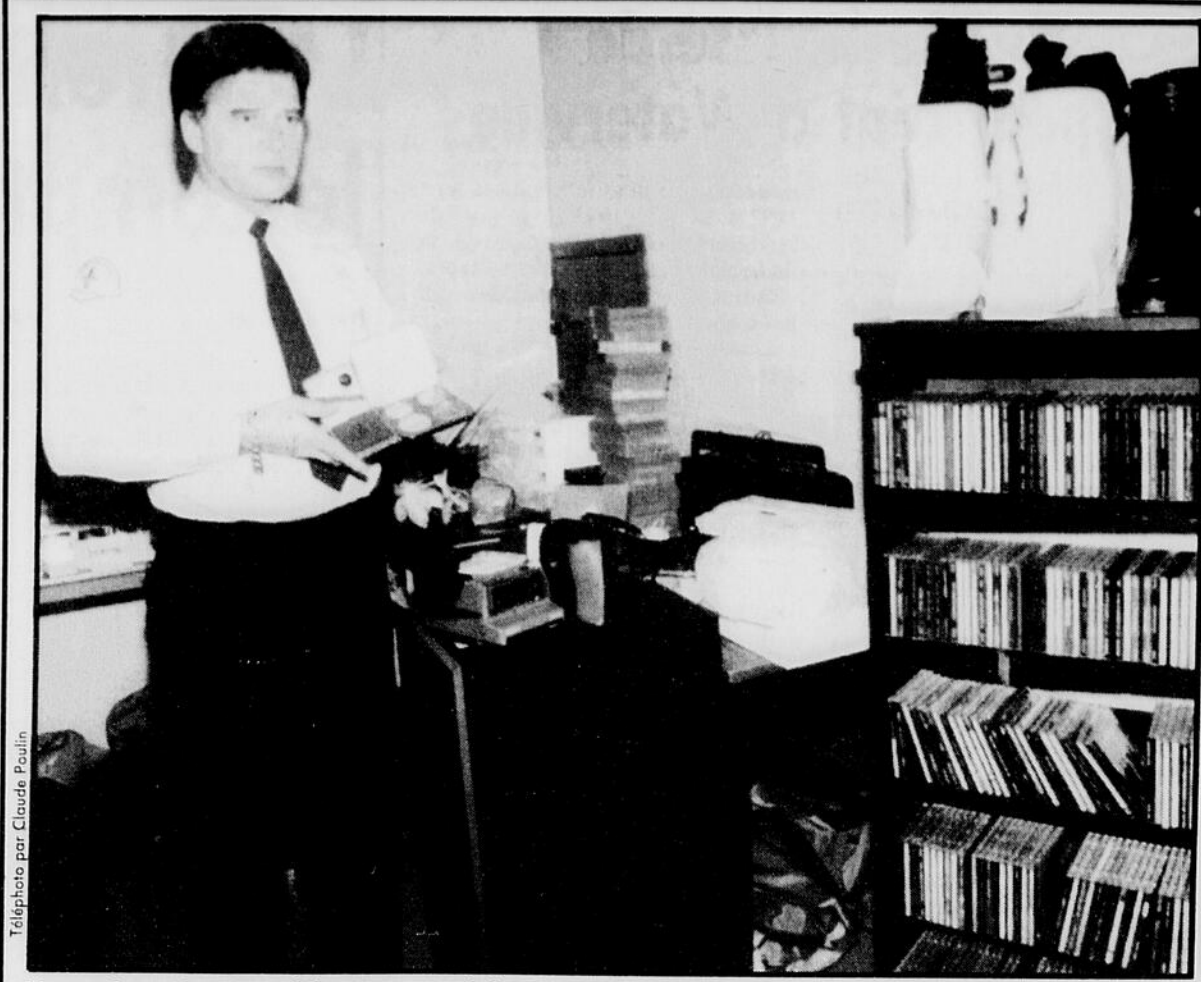
Aucune n'a toutefois permis d'identifier positivement des suspects.

Une récompense de 5100 \$ est offerte à quiconque fournira les informations qui rendront possible l'arrestation des auteurs de l'agression.

Les deux tiers de cette somme ont été recueillis grâce à une collecte de fonds lancée par le Centre des femmes Memphrémagog à l'instigation d'une jeune femme d'affai-

res de Magog, Mme Sylvie Théberge. L'autre tiers a été fourni par Jeunesse au soleil, un organisme oeuvrant auprès de jeunes aux prises avec des problèmes divers.

On sait très peu de choses sur les agresseurs de l'adolescente, à part qu'ils sont de race blanche, qu'ils sont de taille moyenne, qu'ils parlent français, que l'un mesure environ 5 pieds 7 pouces et a les cheveux aux épaules et que l'autre mesure à peu près 5 pieds 8 pouces et que ses cheveux lui couvrent les oreilles et le cou.



L'agent Serge Fournier exhibe une partie de la marchandise trouvée dans l'appartement.

Les agents saisissent 25 000 \$ de biens chez le suspect

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Lors de l'exécution d'un mandat de perquisition dans un immeuble à logements, rue Dorval, dans le quartier ouest de Sherbrooke, en début de semaine, les policiers municipaux se sont retrouvés les deux pieds dans un appartement superéquipé!

Ils y ont saisi pour environ 25 000 \$ de biens présumément volés ou de provenance inconnue.

«Jusqu'à maintenant, l'enquête a permis de solutionner cinq dossiers de vols avec effraction dans des maisons privées de Sherbrooke dont les secteurs Queen, Québec et Vaudreuil et un dossier de vol avec effraction sur le territoire de la Sûreté du Québec de Richmond; l'enquête avait débuté le 26 novembre à la suite d'un vol avec effraction dans le nord de Sherbrooke», a

précisé, hier, le policier Serge Fournier, relationniste de la Police municipale de Sherbrooke.

Un individu de 27 ans a été amené devant la Cour du Québec, hier, pour être inculpé de recel relativement aux dossiers solutionnés.

Il s'agit de Mario Gagné.

Un peu de tout

Dans l'appartement, les policiers ont saisi une trentaine de bijoux (alliance double sertie de diamants, bagues, chaînes, montres...), des collections de pièces de monnaie notamment du Japon, des téléviseurs (des gros et des petits), des dizaines de disques au laser, des lecteurs pour cette catégorie de disques, diverses pièces d'équipement pour des chaînes stéréophoniques, des cassettes, des armes (notamment un arc, des flèches, deux carabines... pièces déjà remises aux propriétaires), des coffrets à bijoux, un téléphone sans fil, des ma-

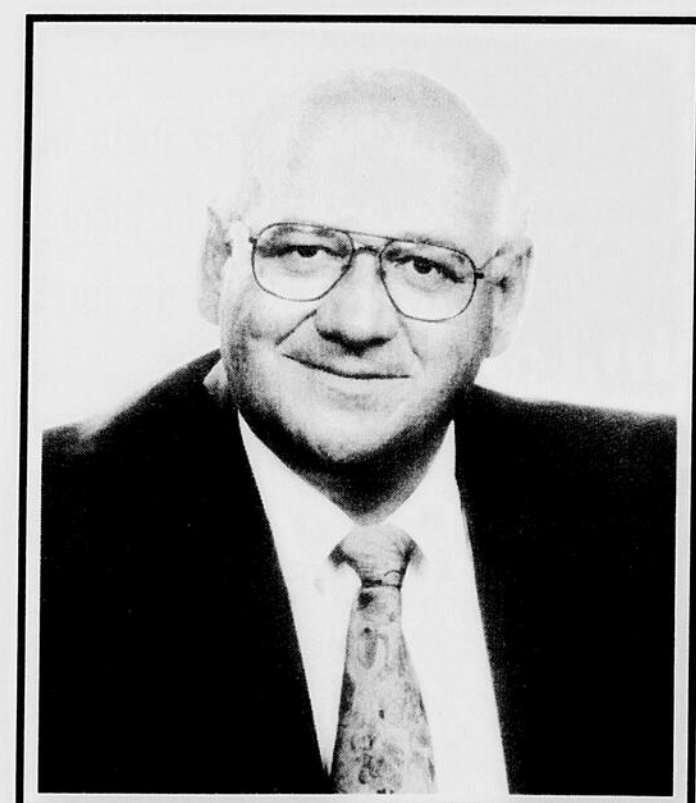
gnétoscopes, une collection de timbres, des albums et des boîtes de cartes sportives, des tas de cassettes Nintendo, des pièces d'équipement d'informatique... et quoi encore: un four à micro-ondes, des bottines de ski, etc.

On a souvent l'impression quand la police frappe le gros lot que la tâche est terminée mais c'est une erreur d'interprétation. Le véritable travail monacal débute au moment où l'on se retrouve devant un amoncellement de biens présumément volés pour lesquels on recherche des propriétaires ou des numéros de dossier.

Les victimes les mieux organisées sont celles qui croient à l'utilité du burinage des biens précieux et à l'inventaire complet de ces mêmes biens dont on conserve la liste dans un endroit sûr.

La précaution facilite le travail de tous et complique drôlement la vie d'un suspect.

DERNIER HOMMAGE



Le personnel et la direction de l'usine désirent rendre un dernier hommage à leur vice-président Monsieur Luc Beaulieu.

C.S. Brooks Canada Inc.

Ce sera une hausse de 6,5 pour cent à Waterville

Waterville (YR)

Les contribuables de Waterville devront acquitter un compte de taxes qui sera majoré de 6,5 pour cent pour l'année 1993.

La taxe foncière pour le prochain exercice fiscal passe à 98 sous du 100 \$ d'évaluation, ce qui inclut toutefois la taxe spéciale sur la police, qui était imposée pour la présente année.

En 1992, le taux de la taxe foncière avait été établi à 81 sous, mais il fallait y ajouter la taxe de 11 sous nécessaire à acquitter les frais de la protection policière assurée par la Sûreté du Québec.

Par ailleurs, la taxe imposée pour les services d'aqueduc, d'égouts et de traitement des eaux passe de 130 \$ à 137 \$ par unité de logement. La taxe pour l'enlèvement des ordures a été maintenue à 83 \$ par logis.

M. Gilles Boisvert, secrétaire-trésorier de la municipalité, indique

toutefois une diminution de 46 \$ en 1992 à 34 \$ en 1993 de la part de remboursement du service de la dette pour les travaux permanents, visant ceux des contribuables qui bénéficient des services.

Une partie du budget ira à l'entretien des chemins, imposé aux municipalités par le ministre Claude Ryan. Une compensation de 32 000 \$ à être touchée par Waterville ne couvrira pas tous les frais.

Le budget approuvé par les élus municipaux de Waterville, lundi soir, présente une augmentation de 60 000 \$ sur celui de l'année précédente.

En effet, le budget 1992 totalisait 982 000 \$ alors que celui de la prochaine année dépasse le cap du million, avec 1 042 000 \$.

Les autorités municipales prévoient pour le prochain exercice financier des dépenses d'immobilisation de 90 000 \$ au chapitre des bureaux municipaux, de la voirie, des loisirs et d'aménagements au terrain de jeu.

L'entretien des routes fait bondir le compte de taxes à Stoke

Yvon ROUSSEAU

Stoke

L'entretien des routes de son territoire refilé à la municipalité de Stoke par le ministre Claude Ryan a forcé les élus municipaux à imposer une taxe spéciale de 16 sous du 100 \$ d'évaluation aux contribuables de cette municipalité. Le territoire de Stoke représente 59,26 kilomètres de routes à entretenir. C'est à ce chapitre que se situe l'augmentation des taxes à Stoke pour le prochain exercice financier.

En effet, lors de l'adoption du budget de cette petite municipalité

lundi soir, le taux de la taxe foncière a été maintenu au même niveau qu'en 1992, soit à 66 sous. La taxe spéciale pour financer le service de protection contre les incendies fut également maintenue sensiblement au même niveau, en passant de 3,2 sous en 1992 à 3,1 sous pour la prochaine année.

Par ailleurs, la taxe spéciale imposée pour assumer les coûts de la protection policière par la Sûreté du Québec a subi une légère hausse en passant de 11 sous en 1992 à 12 sous en 1993.

Les frais pour l'enlèvement des ordures ménagères ont été maintenus à 50 \$ pour les résidences per-

manentes et à 35 \$ pour les résidences saisonnières.

D'autre part, les frais pour le service d'aqueduc grimpent de 88 \$ à 107 \$ par unité de logement, alors que le coût du service d'égouts baisse de 173 \$ à 170 \$. Le rôle d'évaluation de la municipalité totalise 60 092 900 \$ et la proportion médiane est établie à 89 pour cent.

Revenus et dépenses

Le total des recettes et affectations de la municipalité passe de 726 880 \$ en 1992 à 952 139 \$ pour le prochain exercice fiscal. Les dépenses grimpent de 726 880 \$ cette année à 952 139 \$ l'an prochain.

Les augmentations dans les dépenses pour l'an 1993 par rapport à 1992 (entre parenthèses) sont les suivantes: administration générale 188 003 \$ (180 250 \$), sécurité publique 105 117 \$ (94 105 \$), entretien des routes 372 312 \$ (188 866 \$), hygiène du milieu 70 777 \$ (64 029 \$), urbanisme et mise en valeur du territoire 49 070 \$ (57 381 \$), loisirs et culture 91 681 \$ (71 465 \$), frais de financement 39 969 \$ (48 506 \$), ce qui indique une baisse appréciable au niveau du service de la dette, et les immobilisations et le fonds de roulement 35 210 \$ (21 372 \$).

LES BUDGETS DES MUNICIPALITÉS

GRANTHAM

(GP) - En limitant la hausse de ses dépenses à moins de 3 pour cent, la municipalité de Grantham, en banlieue ouest de Drummondville peut annoncer à la population que les augmentations de taxes seront minimales en 1993.

«Pour une maison moyenne, évaluée à 70 000 \$, ça représente des déboursés supplémentaires d'environ 30 \$», affirme le secrétaire de la municipalité, M. Gilles Raïche.

Cette localité, qui compte 7709 contribuables, prévoit des dépenses

de 4,7 millions \$ l'an prochain, soit 2,9 pour cent de plus que les estimations de cette année, qui étaient de près de 4,6 millions \$.

Le taux de la taxe foncière passe de 95 à 99 cents des 100 \$ d'évaluation, comprenant la taxe de base qui est réduite de 49 à 45 cents, alors que la taxe d'amélioration locale est haussée de 28 à 31 cents. La taxe pour la police passe de 18 à 20,5 cents, alors qu'une nouvelle taxe pour la voirie locale est établie à 2,5 cents des 100 \$ d'évaluation. La taxe spéciale des déchets passe de 70 \$ à 74 \$ par an dans un contrat de trois ans et un montant de

30 \$ par an pour 3 ans ou de 70 \$ en un seul versement, est imposé pour le service des bacs roulants.

BLACK LAKE

À Black Lake, le budget 1993 annonce deux bonnes nouvelles pour les contribuables: le gel de l'impôt foncier et la réduction des dépenses.

Ainsi, alors que le taux de la taxe générale sera maintenu à 1,66 \$ du cent dollars d'évaluation, les dépenses diminuent de façon substantielle, soit près de 300 000 \$, pour se fixer à 3,1 millions \$.

Le gros de cette réduction des dépenses provient des frais de financement, avec près de 175 000 \$, de même que les immobilisations, qui sont réduites plus que de moitié. Mais il y a des diminutions également du côté de l'administration générale, de la police et de l'urbanisme et de la mise en valeur du territoire. Les augmentations se retrouvent du côté de la protection contre les incendies, le transport, l'hygiène du milieu et les loisirs et la culture.

Le conseil municipal de Black Lake a fixé le niveau des autres taxes de la façon suivante: l'eau, à 134 \$ par unité de logement pour le marché domestique, 268 \$ pour le commercial, 450 \$ pour les buanderies et 0,34 \$ le mètre cube pour les usagers au compteur. Pour les égouts, ce sera 42 \$ par unité de logement et on retrouve finalement une surtaxe sur les immeubles non résidentiels de 0,20 \$ pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation.

STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

(YR) - Dans la municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton, le taux de la taxe foncière a été maintenu à 72 sous, soit au même niveau qu'en 1992.

De plus, la taxe spéciale pour la sécurité publique, fixée à 11 sous l'an dernier, a été réduite à 10 sous pour le prochain exercice fiscal. Les frais pour les services municipaux sont demeurés les mêmes que l'an dernier, exception faite du service de récupération au coût de 8,60 \$ par unité de logement, qui est remplacé par la cueillette sélective, dont le coût a été établi à 30 \$ par unité de logement. Par ailleurs, le service d'aqueduc reste à 70 \$ par logement, le service des égouts à 104 \$ par immeuble, l'enlèvement des ordures à 82 \$ par logement et la bibliothèque à 6,80 \$ par logement.

Toutefois, le budget de la municipalité grimpe de 297 245 \$ cette année à 438 934 \$ en 1993, à la suite du transfert de la responsabilité des routes aux villes et villages. Toutefois, selon M. Réjean Fauteux, secrétaire-trésorier de la municipalité, les subventions reçues pour l'entretien des chemins feront en sorte que les taxes ne devront pas être augmentées pour assumer cette responsabilité.

BROMPTON GORE

(YR) - La taxe foncière de Brompton Gore, qui inclut la taxe spéciale votée en juin 1992 pour acquitter les frais de protection de la Sûreté du Québec, passe de 65 sous l'an dernier à 72 sous pour l'année 1993.

M. André Courtemanche, secrétaire-trésorier de la municipalité, explique que l'évaluation est très élevée à Brompton Gore, ce qui affecte à la baisse le montant des subventions à recevoir pour l'entretien des chemins, refilé aux municipalités par le ministre Claude Ryan. «Comme l'évaluation constitue l'indice de richesse, note M. Courtemanche, nos subventions pour nos chemins ne suffisent pas à acquitter les frais, ce qui nous oblige à taxer les contribuables». La plus grosse partie de l'augmentation de la taxe va donc à l'entretien des routes du territoire de la municipalité.

La taxe des ordures, quant à elle, est diminuée de 70 \$ par unité de logement en 1992 à 60 \$ pour la prochaine année.

Le budget 1992 prévoyait des revenus de 223 630 \$, et des dépenses de 217 574 \$ auxquelles il faut ajouter 29 000 \$ pour la sécurité publique.

Les prévisions budgétaires de 1993 atteignent 302 685 \$.

CANTON DE VALCOURT

(YR) - Le taux de la taxe foncière pour le Canton de Valcourt a été porté de 64 sous en 1992 à 78 sous en 1993.

Mme Lucie Beauchemin, secrétaire-trésorière de la municipalité, a expliqué que les 14 sous imposés en plus aux contribuables iront principalement à l'effort fiscal provoqué par le transfert de l'entretien des routes aux municipalités par le ministre Claude Ryan.

La taxe pour l'enlèvement des ordures a également été majorée de 83 \$ à 92 \$ par unité de logement.

La municipalité de Canton de Valcourt avait immédiatement intégré à son budget de l'an dernier le montant à être versé pour la protection policière assurée par la Sûreté du Québec, plutôt que d'imposer une taxe spéciale, comme ce fut le cas dans plusieurs municipalités.

Le budget du Canton de Valcourt, qui totalisait 346 040 \$ en 1992, atteint 484 652 \$ pour la prochaine année.

CANTON DE CLEVELAND

(YR) - Le transfert de la voirie de son territoire à la municipalité du Canton de Cleveland par le ministre Claude Ryan a forcé les élus municipaux à augmenter de sept sous du 100 \$ d'évaluation la taxe foncière. En 1992, la municipalité avait été tenue de majorer de 10 sous sa taxe imposée aux contribuables pour acquitter les frais de protection policière assurée par la Sûreté du Québec.

Ainsi, pour la prochaine année, la taxe foncière passe de 62 sous à 69 sous. La taxe pour l'enlèvement des déchets a été maintenue à 65 \$ pour chaque résidence permanente et à 45 \$ pour les résidences estivales.

M. Jacques St-Jean, secrétaire-trésorier de la municipalité, a indiqué que le budget qui atteignait 513 000 \$ en 1992 est passé à 726 000 \$ pour le prochain exercice financier.

Vous avez probablement été conçu sur un

MATELAS HOUDE inc.

FABRICANT

DEPUIS 1935



Matelas orthopédiques,
Matelas mousse moulée
lits ajustables électriques



822-0801

340, 10^e Ave Sud, Sherbrooke

Félicitations à
Bombardier pour
les succès
accumulés depuis
50 ans déjà.

CHRONIQUE NEZ ROUGE



La Tribune
CHLT 63AM

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC
LE PARTENAIRE NATIONAL

J'ai juste bu
de la bière,
pas du fort!

Educalcool

IBM

VOUS INVITENT
À UTILISER
LE SERVICE
DE CHAUFFEUR
PRIVÉ EN
COMPOSANT
À SHERBROOKE
LE 821-4646

Une bière
(12 oz)
contient la
même quantité
d'alcool pur
qu'une coupe
de vin (5 oz)
ou qu'un verre
de spiritueux
(1 1/2 oz).

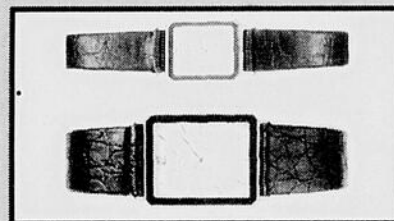
BIJOUTERIE GUERTIN
Horloger, bijoutier - Joaillier
Roger Girard, prop.

VENTE D'AVANT NOËL

20% sur BAGUES, MONTRES ET

CHAÎNES
MONTRES

À PARTIR
DE 2995\$



304, rue King Ouest, Sherbrooke, 562-6852

ASPIRATEUR CENTRAL

BEAM

LE PLUS VENDU AU CANADA

nous payons
la t.p.s.

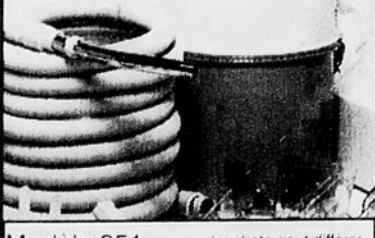
ENSEMBLE COMPLET

COMPRENANT:

- 3 prises
- 8 accessoires (Incluant brosse à plancher combinée)
- Ensemble complet d'installation

BEAM

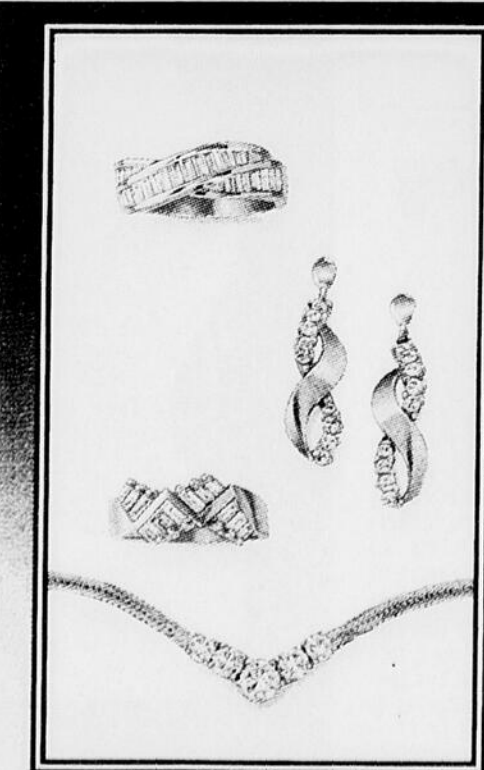
seulement
398\$



Modèle 251 La photo peut différer

ASPIR-O-MAX 564-1084

4266, boulevard Bourque, Rock Forest,



Un diamant ...
pour Noël.
Un diamant...
pour l'amour!

Ronald Fortier

GEMMOLOGISTE

43, rue Wellington Nord
Centre-ville

Pour les anniversaires. Pour les occasions spéciales.
Pour toujours.
Un diamant est éternel.

motor Thibault

YAMAHA
L'ART DE SATISFAIRE

Bon choix
d'usagés



10,
rue Versaille
Sherbrooke, 569-1155

La réalité demeure toujours aussi dure pour les chômeurs

Gilles FISETTE Sherbrooke

Il y a quelques jours, un peu par acquis de conscience, François Bergeron, de Bromptonville, s'est rendu au Centre d'emploi du Canada, rue Olivier, à Sherbrooke. Durant

J'ai donné mon nom dans des services. J'attends des réponses...

Que des «jobines»

Claude Champagne, de Sherbrooke, a fini par épuiser ses prestations de chômage. Il est maintenant à l'aide sociale. Il a voyagé à travers le pays. Il n'a trouvé que

triels. Ce sont surtout des emplois de services où le chômage est peu élevé...», explique le directeur, Jacques Monast.

Son adjoint, Guy Mathieu, précise que le centre d'emploi s'est raffiné au fil des dernières années.

«En ce sens que nous avons amélioré

lioré les services d'encadrement aux chômeurs qui ont davantage de difficultés à dénicher un nouveau travail.»

Ainsi, ajoute-t-il, on pourra mettre à la disposition d'un chômeur des programmes visant à améliorer sa scolarité ou ses compétences

dans une technique. Pour d'autres, on offrira des outils pour améliorer ses techniques de recherche d'emploi.

«On veut répondre davantage à des besoins spécifiques à chacun... On cherche également à accroître

notre collaboration avec tous les organismes d'aide existants sur le territoire... Mais il faut aussi vivre avec la conjoncture économique. La reprise n'est pas évidente...», de conclure M. Mathieu.



François Bergeron possède un emploi saisonnier. Mais, il ne veut pas prendre de chance. Il cherche du travail.



Claude Champagne se dit très polyvalent. Mais, il n'a toujours pas d'emploi. Il cherche.

une demi-heure, il a fait le tour des présentoirs où sont affichés des emplois disponibles. Il est reparti bredouille.

Les présentoirs n'étaient pas vides. Une centaine d'emplois y étaient affichés. Mais ce sont surtout des emplois spécialisés ou des emplois dans la vente ou la restauration. François Bergeron, lui, est un gars d'usine.

«J'ai un emploi saisonnier. Là, je suis au chômage depuis le mois de septembre. Je dois reprendre le travail en mars... Mais on ne sait jamais. Il n'y a rien d'acquis. Je regarde donc pour un autre emploi... Je ne veux pas prendre de chance...»

A chaque semaine, il vient donc faire son tour au centre d'emploi. Au cas où. Il a rencontré un conseiller en emploi. Maintenant, il fait des démarches individuelles.

«Ce n'est pas facile... Il n'y a pas grand-chose. Surtout en ce temps-ci de l'année. Dans le secteur manufacturier, on embauche rarement dans le mois de décembre. On se prépare plutôt à faire une mise à pied pour le temps des Fêtes... Mais je fais le tour quand même.

des «jobines». Il est revenu à Sherbrooke depuis trois mois environ.

«Je cherche du travail depuis ce temps. Mais je ne trouve rien... Ce n'est pas facile... J'ai fait des démarches auprès d'employeurs. Je n'ai pas de problèmes pour les entrevues. Habituellement, je décrochais facilement du travail... Je viens ici, deux ou trois fois par semaine. Je n'ai pas eu de succès jusqu'à maintenant... Je garde espoir quand même... Même si c'est difficile...»

Des Claude Champagne et des François Bergeron, la région métropolitaine de Sherbrooke en comptait près de 9000, en novembre 1992.

Quand on leur offre une centaine d'emplois — et encore ce sont quelquefois des emplois disponibles à l'extérieur de la région —, on est conscient au Centre d'emploi qu'on n'abolira pas le chômage, demain matin.

«Bien entendu, les employeurs ne sont pas tenus d'afficher leurs emplois au centre d'emploi... Et sur notre territoire, l'est de Sherbrooke et une partie de l'ouest, on compte très peu d'emplois indus-

Charest recevra un «beau» bas de Noël...

Sherbrooke (GF)

Le député fédéral de Sherbrooke, Jean Charest, ne le sait pas encore mais il recevra un «beau» bas de Noël, dans les prochains jours.

Dans ce bas, ont expliqué les porte-parole de la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie et du Mouvement des chômeurs et des chômeuses de l'Estrie (MCCE), le député y puisera une foule de cadeaux dont un sac de charbon et des patates.

Outre, son relevé d'emploi signifiant son congédiement pour «inconduite, incompétence et mauvaise conduite» — ce qui le privera de chômage et, possiblement, d'aide sociale, durant une année —, il y trouvera une grande carte de Noël remplies de «souhaits».

Présentement, ont ajouté Philippe Poisson, Bernard Couture Jr et Denis Poudrier, ils font la tournée des organismes afin de les inviter à contribuer à ce bas de Noël. Ils invitent la population à signer la carte de souhait. Cette carte sera apportée aux deux centres d'emploi du territoire afin que des chômeurs puissent la signer.

L'action de la table et du MCCE se veut une réaction au «cadeau de Noël» que leur a fait le ministre Don Mazankowski. Ce ministre a annoncé des compressions de 800 millions \$ à l'assurance-chômage, en 1993. Quelque 500 millions \$ seront économisés en ramenant les prestations à 57 pour cent du salaire brut au lieu de 60 pour cent, actuellement. Ce taux était à 75 pour cent, au milieu des années 70. Bientôt, croient le MCCE et la table, on peut penser qu'il sera à 50 pour cent du salaire brut. «A ce moment-là, on n'aura plus le droit de parler d'assurance-chômage. Les chômeurs ne seront plus assurés de rien...»

Le 300 millions \$ sera économisé en privant de prestations toutes les personnes qui quitteront leur travail sans justification ou qui le perdront pour mauvaise conduite.

«On nous assure qu'il n'y aura pas beaucoup de chômeurs victimes de cette nouvelle mesure et que plusieurs raisons seront considérées comme des justifications valables. Pourtant, la réalité que nous côtoyons à tous les jours est déjà tout autre», a lancé M. Couture, en rappelant que 80 pour cent des coupures dans les prestations sont actuellement renversées en appel.

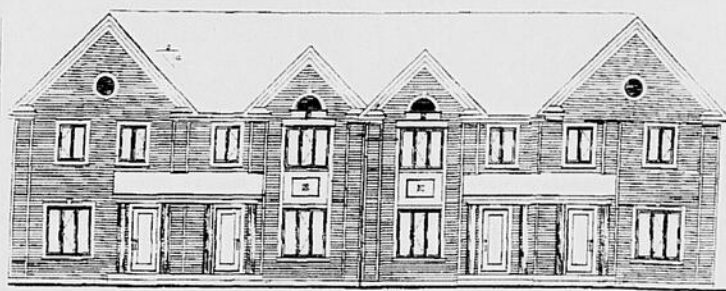
Il disent craindre les délais qu'auront à souffrir les ex-travail-

leurs en attente d'une décision d'appel après avoir subi une coupure des prestations pour départ injustifié. Ils disent craindre aussi les décisions qui seront prises à l'aide sociale à la suite de cette décision. Une personne qui quitte volontairement son emploi n'aura pas droit au chômage durant une année. «Et, durant cette année, aura-t-il droit à l'aide sociale ou sera-t-il considéré comme en période de pénalité au chômage», se demande M. Poudrier?.

JARDIN DES ÉRABLES

INVITATION À TOUS!

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA MAISON MODÈLE



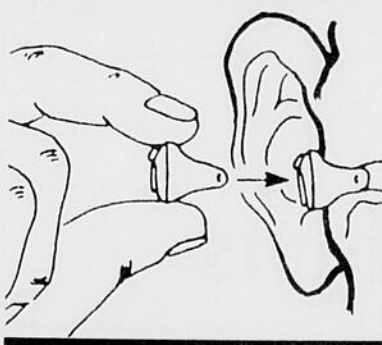
À cette occasion, nous fêtons Noël, LE 20 DÉCEMBRE de 13 h à 16 h

AU 505, COIN WILSON ET DES ÉRABLES

Information: 346-1722

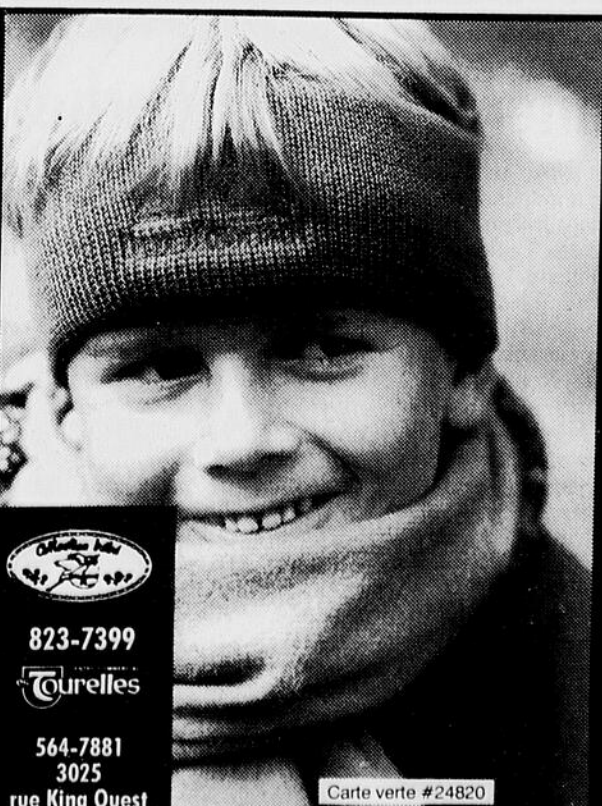
Bien entendre pour Noël

Vous entendez encore assez bien mais vous avez du mal à bien comprendre les mots. C'est peut-être le signe d'une légère surdité. Nous pouvons évaluer votre audition et vous dire sur le champ si vous pouvez recevoir l'aide d'une micro-prothèse auditive. Ces nouvelles prothèses ne se voient pas et leur résultat est garanti. Faites-vous le plus beau cadeau... ENTENDRE C'EST FORMIDABLE!



ROY & ASSOCIÉS 740 Galt O. Suite 100 SHERBROOKE
AUDIOPROTHÉSISTES

Informations et rendez-vous: 566-5661



rabais de **20% à 50%** sur toute la marchandise de saison
(Les collections des fêtes, les uniformes scolaires et les accessoires sont exclus de cette vente.)

concept mode **clément** 0-20 ans
Sherbrooke, Trois-Rivières, Arthabaska, Drummondville, Québec, Montréal, St-Germain, Chicoutimi, Rivière-du-Loup

823-7399
564-7881
3025
rue King Ouest

Carte verte #24820

OP Orthèse-Prothèse Rive Sud Inc

(Division Sherbrooke)

Jérôme Nadon, dir.

FABRICATION ET AJUSTEMENT DE PROTHÈSES ET ORTHÈSES DE TOUT GENRE (orthèse du tronc, support orthopédique, etc.)

NOUVELLE TECHNIQUE



ORTHÈSE PLAN-TAIRE FAITE PAR ORDINATEUR.

- Béquilles
- Cannes
- Marchettes
- Chaussures et modifications et plusieurs autres accessoires pour votre confort.

Laboratoire orthopédique conventionné et reconnu par la Régie de l'Assurance-maladie ainsi que le ministère des Affaires sociales.

51, rue St-Jean Baptiste, Sherbrooke, tél: (819) 564-1450



2099\$ 74\$/mois
GRATUIT 3349\$ 123\$/mois

GreatWorks et 1000 images Clip-Art ou SAM 3.0, Norton Utilities 2.0 et 1000 images Clip-Art à l'achat d'un Mac

Macintosh LC II
16 MHz - Processeur 68030
4Mo de mémoire vive
Disque rigide 40 Mo
Clavier - Souris
Moniteur couleur 14" Apple (Trinitron)

Macintosh IIfx
16 MHz - Processeur 68030
5Mo de mémoire vive
Disque rigide 80 Mo
Lecteur de CD-ROM intégré
Clavier étendu - Souris
Moniteur couleur 14" Apple (Trinitron)

Garantie 3 ans!

Micro-Boutique et HP vous font une offre payante!

HP DESKWRITER C 635\$ (à l'achat: 695\$ moins 60\$ de chez HP)
HP DESKWRITER 439\$ (à l'achat: 499\$ moins 60\$ de chez HP)

RABAIS 60\$

Lecteur CD Axxess SONY 499\$
3 CD-ROMs gratuits à l'achat du lecteur CD Axxess. (Valeur de 250\$)

Scanner Couleur Abaton 695\$
Prix imbattable!
• Numérisé à des résolutions de 72 à 300 ppp
• 16 millions de couleurs

ARTS GRAPHIQUES / DTP	UTILITAIRES	JEUX	ACCESSOIRES
WaterColor 795	Agent DA 895	- Where in the World is Carmen Sandiego 395	PowerBook Bag 645
Expert ColorPaint 395	AI Ease 755	Flight Simulator 585	Security Kit PowerBook 745
Expert Home Design 395	PC Exchange 995	Helicopters over the Pacific 555	Numeric Keypad Plusware 1195
SuperPaint 1195	AutoDoublor 655	Expert Astronomer 395	Silhouette Optical Trackball 995
IntelDraw 1995	Suitcase II 655	Kid Pix 395	
Personal Press 1195	Shopper 1655	Super Tetris 395	
Freedom of Press Light 895	New Utilities 1155	AudiClips 895	
Type On Call 895	After Dark 395	Star Trek The Next Generation 495	
Monotype Value Pack 895	More After Dark 895		
TrueType PostScript 895			

MICRO BOUTIQUE Centres d'affaires
Concessionnaire autorisé

Sherbrooke: 2433 King ouest 564-4644
Vente par catalogue: 1 800 263-4477

Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

Un geste concret, c'est déjà beaucoup

Roch BILODEAU

Quand les choses vont à ce point mal que l'optimisme est presque associé à de la naïveté, une initiative comme celle que vient de prendre la Chambre de commerce de Sherbrooke soulève forcément un certain scepticisme. Et c'est clair que le projet d'achat chez soi n'a rien d'une panacée. Pourtant, même les solutions partielles ou imparfaites nous sont indispensables.

L'objectif est simple: la Chambre veut donner aux consommateurs sherbrookoïses la possibilité d'emprunter entre 300 \$ et 1500 \$ sans coûts d'intérêts. Pour y parvenir, elle demande au gouvernement du Québec d'assumer un montant de 200 000 \$, soit le montant des intérêts sur une somme totale de cinq millions \$. Tout cela, bien entendu, dans le but de stimuler la consommation à l'intérieur de la région et de freiner le commerce outre-frontière.

C'est évident que le projet de la Chambre de commerce ne peut avoir qu'un impact limité. D'abord, parce que l'absence de frais d'emprunt ne suffit pas à faire contrepoids au climat général d'incertitude économique et à la compétitivité des produits américains. Ensuite et surtout, parce que la reprise dans notre région ne peut reposer complètement sur la relance du commerce au détail; il nous faut de nouveaux investissements, de nouvelles entreprises, bref, des industries solides qui généreront des emplois bien rémunérés.

Mais le projet de la Chambre n'en est pas moins pertinent. Car c'est vrai que nos commerçants souffrent terriblement du commerce outre-frontière, et que les profits dont ils sont privés représentent un énorme manque à gagner pour toute la région. Avec entre autres comme résultats que le marché des espaces commerciaux est en difficulté, et que les travailleurs du commerce sont menacés de perdre leur emploi quand ils ne se trouvent pas déjà au chômage. En fait, tous ceux qui vivent directement ou indirectement du commerce au détail sont affectés par la faiblesse de la consommation dans la région sherbrookoïse. Ce qui fait beaucoup de monde.

Alors, tout ce qui peut faire tourner la roue de nouveau dans la bonne direction nous est automatiquement profitable. D'autant plus si les risques sont minimes. Or, la participation de nos banques est déjà un gage de sérieux; et surtout, la Chambre assure que le gouvernement ne perdrait rien au change puisque sa contribution financière serait compensée par les taxes de ventes et les impôts des commerçants, ce qui est vraisemblable.

Il ne manque donc que la collaboration du gouvernement du Québec, qui est essentielle au projet.

Pourquoi refuserait-il? Sûrement pas parce qu'il a trop favorisé l'Estrie jusqu'ici. Certainement pas parce qu'il a proposé mieux aux régions frontalières. Non, la seule raison valable serait qu'il a un plan de relance global et efficace, dont notre région profiterait autant que les autres.

Or, on voit bien que ce n'est ni le commerce du dimanche ni les casinos de Montréal et de Charlevoix qui peuvent tenir lieu de programme de relance, et encore moins de politique industrielle pour l'avenir.

Alors, il reste les initiatives régionales comme celles de la Chambre de commerce de Sherbrooke; un geste concret et pratique, dont les retombées seraient probablement limitées mais rapides et bien tangibles. Entre deux slogans creux, avouons que c'est déjà beaucoup.

BILLET

Dans les yeux des enfants

Jacques PRONOVOST

Dans leurs yeux, une flamme, le feu du bonheur passer. Ils étaient quelques dizaines d'enfants — que le sort ou la vie ont défavorisés — médusés devant un Père Noël optimiste bardé de cadeaux. Leur joie rayonnante, leur empressement à déballer ces étrennes venues de nulle part, sinon du Pôle Nord, envahissaient la salle. Eussent-ils su que ces jouets venaient simplement du quartier nord, où leurs amis les pompiers ont installé le quartier général du bonhomme Noël, que leur flamme aurait brûlé tout autant.

Après un repas, qui pour une fois n'avait pas été préparé par maman, participante aux Cuisines collectives de Sherbrooke, les voici subjugués par la magie de Noël. Leurs sourires épanouis n'avaient d'égal que le bonheur qu'ils mettaient ainsi dans le cœur des grandes personnes, parents

et bénévoles réunis pour leur permettre de vivre ce grand moment qu'est la venue du bonhomme à la barbe blanche.

Ce qui est merveilleux au temps des Fêtes, c'est de vivre le bonheur des autres, des enfants principalement. Ils ne savent pas comment ils peuvent rendre heureux par un simple sourire, par leur affection si vite partagée, par leurs remarques enfantines si touchantes. À la sortie d'une telle réception, belle par sa simplicité, ce sont tous ces bénévoles qui ont reçu le plus beau cadeau qui soit: avoir permis à des bambins de vivre cet instant de bonheur. Cette fois, ce n'est pas le bonhomme Noël qui était à l'origine du plus grand présent qui soit, mais la bonté, le cœur de l'Homme.

Merci à Toi. Merci à tous les enfants qui, dans leur pauvreté, possèdent la plus grande richesse: l'émerveillement et la capacité de faire naître le bonheur par un sourire.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



Vous serez sur vos pieds en un rien de temps!

TRIBUNE LIBRE

Loi 101: soyez honnête, M. Bourassa!

La loi 101 est une bonne loi! C'est une loi juste, une loi équilibrée. Ce n'est pas du tout une loi dure. Si elle apparaît ainsi à certains, c'est uniquement parce que ses adversaires, pour des raisons qu'ils n'osent avouer mais qui sont pourtant claires, s'emploient à la dénaturer. Et puisqu'elle n'est pas une loi dure, elle n'a donc pas besoin «d'assouplissements». Soyez honnête, M. Bourassa, et cessez d'employer ce mot.

Parlez plutôt d'abandon de la loi 101, car, de toute évidence, c'est vers ça que vous vous dirigez. D'ailleurs, tout ce que vous faites depuis le bill 63, en passant par votre bill 22, vous y conduisez. C'est exactement ce que nous vous avons dit dans l'affaire de la loi 178: nous étions contre, nous du Mouvement Québec Français, parce que cette loi était de votre part un premier recul et qu'elle ne faisait qu'annoncer de prochains reculs.

Soyez honnête, M. Bourassa, cessez de parler «d'assouplissements», et avouez plutôt que vous vous préparez à faire le jeu de nos adversaires qui n'ont jamais accepté la loi 101 et qui ne l'accepteront jamais. Ces adversaires ont déjà eu plusieurs morceaux de notre loi. Et si vous écoutiez bien Claude Ryan et que vous lisiez la Gazette, vous verriez que ce n'est pas seulement l'affichage mais maintenant tout le reste, y compris la langue du tra-

vail, qu'ils veulent avoir et qu'ils espèrent arracher en profitant de votre faiblesse et de votre panique politiques.

Surtout, M. Bourassa, soyez démocrate. Cessez de tendre l'oreille au moindre bruit venu de l'étranger. Redevenez, une fois encore avant votre sortie, le premier ministre du Québec, et écoutez la voix de tous ces Québécois et de toutes ces Québécoises qui tiennent à la loi 101, car ils savent qu'elle est vitale pour le Québec.

Pour notre part, nous du MQF, nous l'écouterons cette voix du Québec, et nous serons là pour l'aider à s'exprimer. Et aussi pour lui dire, à ce peuple du Québec, que de toute évidence, seule la souveraineté nous permettra de mettre notre langue et notre loi 101 à l'abri de cette guérilla qu'on ne cesse d'entretenir contre elles depuis quinze ans.

Guy Bouthillier,
porte-parole
Mouvement Québec Français

Un excellent candidat

Je voudrais féliciter La Tribune et évidemment l'auteur lui-même pour l'excellent article de M. Pierre Demers intitulé «La mission fondamentale de l'Université», paru les 7 et 8 décembre 1992. C'est la première fois en 22 ans à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke que j'entends un professeur s'exprimer avec une telle noblesse, une telle franchise et une telle hauteur de vue sur ce que doit être la mission essentielle de l'université.

L'Université de Sherbrooke est à la recherche d'un nouveau recteur qui devra succéder à M. Cabana, l'actuel recteur. Un comité de mise en candidature présidé par l'excellent homme de loi et de foi,

M. Normand Ratti, doyen de la Faculté de droit, a été constitué. Si j'étais membre de ce comité, je n'hésiterais pas à solliciter et à appuyer la candidature de M. Pierre Demers au poste de recteur.

Tout le monde, le corps professoral, les étudiants, les membres des services de soutien, la société québécoise, a le plus haut intérêt à avoir à la tête de l'Université de Sherbrooke, non seulement un recteur, ce qui est facile, mais aussi un recteur plein de rectitude, ce qui est beaucoup plus difficile.

André Goulisty
Professeur
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke

La télévision et la violence

M. André Larocque
Directeur de l'information, Télé 7

C'est avec intérêt que j'ai lu l'article de La Tribune du lundi 23 novembre dans lequel vous parliez de la violence à la télévision.

Télé 7 est reconnue pour sa «américanité» de sa programmation, particulièrement pour les films qu'elle présente aux téléphages. Or, on sait que le cinéma américain produit des films violents et destructeurs. On pense particulièrement aux films mettant en vedette les Sylvester Stallone, Arnold Schwarzenegger et autres hommes omnipotents du cinéma américain. On le sait, beaucoup de téléspectateurs aiment ces films. Ça répond malheureusement à une demande; selon des spécialistes, la violence à la télévision se vend bien. Mais est-ce un ingrédient indispensable pour

le succès des émissions?

Deux articles parus dans La Presse du 6 novembre et écrits par M. Claude Benjamin de la Régie du cinéma et M. Mario Poirier, psychologue, sont intéressants à lire et révèlent un problème qui est néfaste pour l'enfant et l'adolescent téléspectateurs.

Selon M. Claude Benjamin, nos sociétés ont depuis des années opté pour certaines valeurs qui ne peuvent que conduire à un cul-de-sac: domination, puissance et performance. Ajoutez à cela que le spectateur baigne depuis sa tendre enfance dans le monde de l'image, en ayant peu d'instruments pour exercer un regard véritablement critique.

Selon l'American Psychological Association, une étude attentive de ces documents, selon M. Poirier, révèle le fait suivant: si il y a quelques résultats qui s'opposent, la

vaste majorité des recherches indique que la violence télévisée a bel et bien un impact sur les attitudes et les comportements des enfants et adolescents.

Le groupe de travail de l'American Psychological Association, tel que mentionné par M. Poirier, se rangeait cette année à cette conclusion. Ce groupe d'experts recommande aux parents de jouer un rôle plus actif dans la gestion des émissions télévisées consommées par les enfants. Il leur est conseillé de regarder au moins quelques-unes de ces émissions avec les enfants pour se rendre compte de la situation, de discuter avec les enfants des valeurs véhiculées, de restreindre l'accès à certains programmes trop violents, d'encourager les enfants à regarder des émissions où les personnages coopèrent, s'entraident et s'aiment.

J'espère que les diffuseurs, selon vos dires M. Larocque, réajusteront leur tir et présenteront aux jeunes de beaux films et une programmation par le fait même améliorée. (...)

Yves Préfontaine

Équilibre

Mme la ministre Robillard,

Ceci est une pétition pour vous demander de ne pas réduire ou éliminer les cours d'éducation physique au collégial. Nous avons besoin de conserver l'équilibre psychique et physique dans la vie. Il faut réduire le taux de suicide au Québec. Pour chacune et chacun, c'est nécessaire d'être quotidiennement de meilleurs citoyens, de meilleures personnes les unes pour les autres. Nous espérons une réponse positive. Jasmine Côté, et une quarantaine de signataires de la région de Sherbrooke

J. René Tardif
Sherbrooke

Un «bateau» monté par vengeance, soutient la défense

□ L'avocat du père de famille de Coleraine s'est employé, dans sa plaidoirie, à miner la crédibilité des enfants

Nelson FECTEAU Theford Mines

C'est sur les mots d'un succès de Gerry Boulet que l'avocat de la défense, Me Alain Bacigalupo, a choisi de terminer sa plaidoirie lors du procès du père de famille de Coleraine (son épouse fait également face à des accusations) qui a pris fin hier au palais de justice de Theford Mines devant le juge Jean-François Dionne.

«On nous a monté un beau grand bateau», a-t-il conclu au terme de cinq heures de plaidoirie au cours desquelles il s'est ingénié à miner la crédibilité des témoins à charge. Selon lui, les jeunes avaient de sérieux motifs d'en vouloir à papa et à maman qui ont dû utiliser lors de punitions corporelles une force raisonnable eu égard aux circonstances.

Et ces circonstances, Me Bacigalupo les a expliquées par les troubles de comportement des enfants «qui faisaient partie du pattern», a-t-il affirmé. Il a ensuite fait l'inventaire des facteurs lui laissant croire que leurs témoignages pouvaient difficilement être crédibles. Seuil de frustration très bas, fugue de partout, content nulle part, ne supportant pas l'autorité, n'obéissant et n'exécutant aucun ordre, dossier judiciaire éloquent. C'est là le portrait qu'il a brossé de l'un et l'autre enfant, ajoutant pour l'un qu'il a été le témoin le plus difficile qu'il ait eu à interroger et hésitant à dire de l'autre qu'il était un témoin taré, qu'il n'était pas le témoin le plus crédible en ville, le Tribunal de la Jeunesse ayant porté un jugement très sévère à son endroit.

En 1973 Quant au dossier médical de l'aînée, il a mentionné qu'on y décelait plusieurs interrogations, qu'on pouvait y faire certaines constatations mais aucun lien de causalité. Parlant des intervenants de l'Hôpital Ste-Justine, du juge Trahan et de la police qui ont tous eu à intervenir à cette époque dans le dossier de cette dernière, il a affirmé se refuser à croire en l'incompétence de l'ensemble des autorités concernées. «Ou ils se sont trompés ou il n'y avait pas de véritables motifs de porter des accusations. S'il y en avait eu, le filet serait tombé sur les parents non pas en 1991 mais en 1973.»

L'avocat de la défense a tenté de minimiser la portée de certains propos tenus par le père à l'endroit de certains de ses enfants, les qualifiant de boutades ou d'exutoires verbaux et non de véritables menaces. Selon lui, certains incidents anodins, comme le fait que le père avait tenté d'écraser l'un de ses fils avec un véhicule automobile, étaient plus comiques que tragiques.

Le fait que l'accusation n'ait pas produit de témoins externes, l'absence de pièces à conviction tel le couteau à prélat, les bottes à bout

d'acier, la «strappe», la trappe munie d'une barrure, le pot de chambre ou le crayon sont, selon Me Bacigalupo, significatifs.

L'avocat de la défense est même allé plus loin en estimant que le paragraphe concernant les agressions sexuelles dans la déclaration du père aux policiers avait été ajouté après que celui-ci l'eût signé.

Plus tôt dans son plaidoyer, Me Bacigalupo avait donné comme excuse à leur comportement le jeune âge du couple, le fait qu'ils avaient perpétué le mode d'éducation des années 40 et 50 et le fait qu'ils ont eu une famille nombreuse, très nombreuse, trop nombreuse.


Développant jusqu'à la fin la thèse d'un complot de jeunes voulant se venger, il a affirmé qu'il y avait une quantité industrielle de

doutes raisonnables se dégageant de leurs témoignages. Et il a cru bon rappeler une réplique des Sorcières de Salem. «Il suffit d'élever des enfants pour savoir jusqu'à quel point le mensonge leur est facile.»

En février

A l'issue de la plaidoirie de la défense, le juge Jean-François Dionne a précisé qu'il ferait connaître sa décision dans cette affaire le vendredi 26 février prochain à 9 h 30.



Il a aussi avisé la mère que sa comparution était remise à cette date pour la forme mais non pas pour procéder. S'il faut s'en tenir aux propos du magistrat, l'audition de la cause aura lieu en mars ou même plus vraisemblablement en avril prochain.



BOISCHATEL 563-2282
eau de source

SPÉCIAL DU 16 AU 15 JANVIER

POUR NOËL, OFFREZ UN CADEAU SANTÉ À VOTRE FAMILLE

<p>ACHETEZ OASIS ACHETEZ</p> <p>12 versements à 1195\$* par mois</p> <p>* Modèles démonstrateurs</p>	 <p>à 229\$*</p> <p>* Modèles neufs</p>	
<p>ACHETEZ CELCIUS ACHETEZ</p> <p>12 versements à 2095\$* par mois</p> <p>* Modèles démonstrateurs</p>	 <p>à 269\$*</p> <p>* Modèles neufs</p>	

SUPER SPÉCIAL FAHRENHEIT INCLUANT CACHE-CRUCHE

199\$

- Autres modèles Oasis à partir de 145\$ toutes taxes incluses.
- Autres spéciaux disponibles.
- À l'achat ou à la location d'appareil obtenez gratuitement un livret d'une valeur de 15\$
- Livraison gratuite au bureau et à domicile.

UNE GRANDE PAN PIZZA AU PRIX D'UNE MOYENNE!

Savouriez une GRANDE Pan Pizza avec les garnitures de votre choix et ne payez que le prix d'une moyenne aux garnitures équivalentes.

9,99\$*

LA PAN PIZZA SUPRÊME MOYENNE OU 12,99\$* LA GRANDE PAN PIZZA SUPRÊME

avec boeuf, saucisse douce, pepperoni, champignons, piment vert et oignon.

9,99\$*

GRANDE PAN PIZZA À 2 GARNITURES

Livraison dans un territoire limité lorsque disponible. Ne peut être combiné à une autre offre. Valable jusqu'au 31 janvier 1993. Uniquement sur place pour être échangé au sur-bras. Un coupon de groupe par table dans le restaurant Pizza Hut participera seulement. Méritez cette offre lors de la commande dans votre territoire. Plus late.

9,99\$*

LA GRANDE PAN PIZZA TOUTE GARNIE

Pepperoni, champignons, piment vert.

9,99\$*

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA PAN PIZZA



ALLEMAGNE ITALIE MEXIQUE

Saucisses allemandes, mélange de viande et trois fromages, vola de quoi vous raser! Une vraie de vraie pepperoni, saucisse italienne et trois fromages, assa sonnes d'organ, basilic et persil. Notre Pan Pizza la plus ensoleillée! Sauce salsa, boeuf, poivrons verts, oignons, tomates et trois fromages.

Jusqu'au 10 janvier, goûtez nos Pan Pizzas aux saveurs internationales

999\$ format moyen

N'oubliez pas: la 2e Pan Pizza de format moyen est toujours **5\$***

SHERBROOKE 50, boul. Lionel-Groulx Voisine Hôtel Delta **820-0909**

SHERBROOKE 651, rue King Est (Coin Be Avenue) **820-1677**

Pizza Hut

Pizza Hut® et les autres marques de commerce représentées ici sont des marques déposées de Pizza Hut Inc. Livraison dans un territoire limité lorsque disponible.

Chers enfants,

Je vous rappelle simplement que Madame Noël, les lutins et moi préparons mon traîneau en vue du grand voyage. Dépêchez-vous de me faire parvenir votre lettre afin que j'ajoute votre nom à ma liste.

Vous n'avez qu'à m'envoyer un dessin ou à m'écrire quelques mots. Glissez votre message dans une enveloppe, apposez un timbre et déposez votre lettre dans une boîte aux lettres.

Votre nom

Votre adresse

Votre code postal


Père Noël
Pôle Nord
H0H0H0

En utilisant le code postal du père Noël, les personnes qui m'aident à la Société canadienne des postes reconnaîtront votre lettre. Si vous n'avez pas oublié d'inscrire votre adresse, je pourrai vous répondre. Passez d'heureuses Fêtes et à bientôt.

Père Noël

P.S. L'an dernier, plus d'un million de petits garçons et de petites filles de partout au monde m'ont écrit. Je peux vous répondre en français, en anglais, en Inuktituk, en braille et en bien d'autres langues.

VOUS TROUVEREZ LES SERVICES POSTAUX DONT VOUS AVEZ BESOIN DANS LES POINTS DE VENTE AFFICHANT CE SYMBOLE



<p>COMPTOIR POSTAL DÉPANNEUR IRVING LAVOIE 825, Quatre Saisons Sherbrooke, 569-9000</p>	<p>COMPTOIR POSTAL VAPOREL Promenades King 2251, rue King Ouest Sherbrooke, 562-4040</p>	<p>COMPTOIR CANTON D'ASCOT TABAGIE ASCOT 1951, rue Belvédère Sud Sherbrooke, 822-4344</p>
<p>COMPTOIR POSTAL PHARMAPRIX 3050, boul. Porlland Sherbrooke, 569-9621</p>	<p>COMPTOIR POSTAL MARCHÉ AXEP VALLÉE 1124, rue Prospect Sherbrooke, 562-2609</p>	

48714

mont

ORFORD


STATION TOURISTIQUE INTERNATIONALE

FORFAIT SKI DÉTENTE
réparti sur 5 samedis
5 blocs de 2 heures
comportant 1h30 de leçon et
30 min. de ski libre
160\$/pers.
Blocs de 3h et 4h disponibles aussi

FORFAIT SKI DÉFI
pour les 9 à 13 ans
9 blocs de 2 ou 3 ou 4 heures
sur 9 samedis, à compter de
215\$/pers.
incluant 2 heures de leçon/sem.

FORFAIT SKI SANTÉ
POUR SKIEUSES LES MERCREDIS P.M.
5 blocs de 2 ou 3 ou 4 heures
avec 1h30 de leçon et de ski libre,
à compter de
140\$/pers.

FORFAIT SKI DÉTENTE
réparti sur 10 samedis
10 blocs de 2 heures
comportant 1h30 de leçon et
30 min. de ski libre
290\$/pers.
Blocs de 3h et 4h disponibles aussi



FORFAIT PASSE PARTOUT

1^{er} blocs de ski de 4 heures: **260\$**

20 blocs de ski de 4 heures: **495\$**

INFORMATION:
(819) 843-6548

Les taxes sont en supplément.

Le geste du CP inquiète la Société d'histoire

□ A Magog, les efforts pour sauvegarder l'ancienne gare se poursuivent

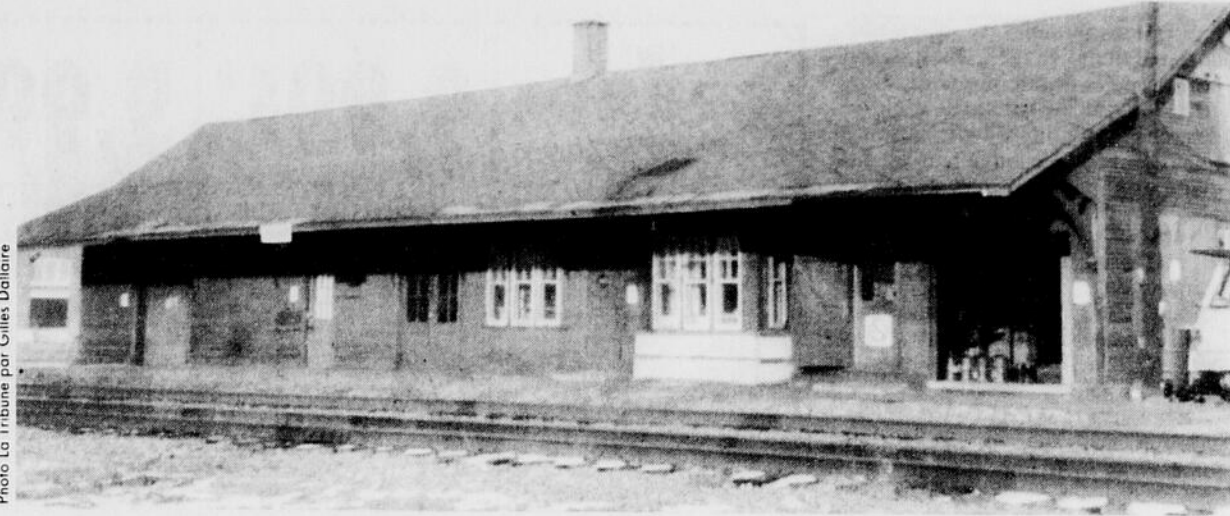
Gilles DALLAIRE

Magog

La Société d'histoire de Magog s'étonne que Canadien Pacifique qui, depuis près de 20 ans, utilise sa gare de Magog uniquement comme entrepôt ait demandé la reconnaissance de cette vocation moins de quatre mois avant que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ne décide si elle classera l'immeuble comme gare patrimoniale.

Elle s'étonne tout autant que la Ville de Magog qui, en novembre 1991, s'est opposée à la démolition de la gare ne se soit pas opposée au changement de sa désignation même si elle a approuvé ce changement seulement à la condition d'être informée de toute modification de la vocation de l'immeuble projeté par Canadien Pacifique.

«Avec la gare de Scotstown, la gare de Magog est la seule gare ferroviaire construite dans une sablière qui reste au Québec», a expliqué Mme Tracie Nancy Taylor, coordonnatrice du projet de sauvegarde



Construite en 1890, la gare de Magog dont la Société d'histoire de Magog souhaite faire reconnaître officiellement l'intérêt patrimonial est utilisée uniquement comme entrepôt par Canadien Pacifique depuis les années 1970.

de l'immeuble généré par la Société d'histoire de Magog. Elle a aussi souligné que la gare fait partie du patrimoine de Magog puisqu'elle a été construite en 1890, soit deux ans seulement après l'octroi d'une

charte municipale à Magog et que, jusqu'au milieu des années 1970, des passagers y sont quotidiennement montés à bord de convois ou en sont descendus.

Elle a révélé que la municipalité de Canton de Magog, la Société d'histoire de Stanstead, la Société d'histoire de Georgeville, la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, la Corporation touris-

tique Magog-Orford et le Comité d'action culturelle de Magog ont appuyé les démarches du comité promoteur de la sauvegarde de la gare.

«Le seul appui de poids qui nous manque, c'est celui de la Ville de Magog qui s'est opposée à la démolition de la gare en même temps que la Société d'histoire de Magog mais n'a pas encore appuyé formellement nos démarches», a ajouté Mme Taylor qui a dit croire au soutien moral de la Ville.

Les membres du comité rencontreront quelque part en mars des représentants de la Commission des lieux et monuments historiques avec qui ils discuteront de la vocation qui pourrait être donnée à la gare dans le cas où elle serait déclarée gare patrimoniale et où Canadien Pacifique s'en départirait.

Mme Taylor a laissé entendre que l'immeuble pourrait abriter un centre d'interprétation du patrimoine ou bien une galerie d'art une fois que son intérêt patrimonial aura été reconnu officiellement et que des mesures auront été prises pour arrêter sa détérioration.

Meurtre de l'antiquaire: reprise en janvier de l'enquête préliminaire

Pierre MAILHOT Arthabaska

L'enquête préliminaire d'Alain Labonté, accusé du meurtre de l'antiquaire Marcel Gosselin de Sainte-Victoire-d'Arthabaska le 15 novembre dernier, se poursuivra le 8 janvier prochain au palais de justice d'Arthabaska.

Hier, lors de la première journée d'audience, 11 personnes dont, entre autres, le co-accusé dans cette histoire de meurtre, Kenneth Eckel, ont défilé devant le juge Claude Pinard de la Cour du Québec, chambre criminelle.

Toutefois, en raison d'une ordonnance de non-publication demandée par l'avocate d'Alain Labonté, Me Sylvie Roy, de Trois-Rivières, il n'est pas possible de divulguer les témoignages des 11 personnes.

Au cours de cette première journée d'enquête qui a duré six heures, Eckel, sans broncher et d'un ton ferme, a raconté pendant 75 minutes les événements.

Un autre témoin, Jean-Pierre Boivin, qui, dans cette affaire de meurtre, est accusé de vol qualifié et de complot, a levé le voile sur certaines circonstances de l'événement.

Lefebvre multiplie les démarches

Theftord Mines

Le député de Frontenac à l'Assemblée nationale multiplie les démarches afin de trouver auprès des autorités gouvernementales les sommes qui permettront au Centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers non seulement de répondre aux exigences de sécurité de la Régie du bâtiment, mais également de procéder à des travaux de rénovations majeurs.

Après s'être vu accorder le 27 novembre dernier un montant de 150 000 \$ par le comité du programme des MRC désignées, décision à être confirmée par le ministre responsable du programme Yvon Picotte, le député Lefebvre poursuit ses démarches afin d'obtenir davantage. «Additionnés aux 100 000 \$ déjà recueillis dans la population, ces 150 000 \$ représentent plus que les sommes nécessaires pour répondre aux exigences de sécurité de la Régie du bâtiment et effectuer les améliorations les plus importantes. Mais pour réaliser les rénovations complètes, il faut trouver un 100 000 \$ additionnel.»

C'est pourquoi Roger Lefebvre a soumis une nouvelle demande au ministre Picotte: bonifier de 150 000 \$ la somme déjà consentie par le biais du programme des MRC désignées pour la porter à 300 000 \$ ou accorder au CCMAD une somme de 300 000 \$ par le biais du Fonds de développement régional qui a déjà, dans le passé, rejeté une demande d'aide du CCMAD. La réponse à cette demande pourrait venir bientôt.

TOYS "R" US

JOUETS RECHERCHÉS TOUJOURS EN MAGASIN!



PRIME
AVEC ACHAT
OFFRE PAR LA POSTE
POUR UN PAQUET DE
CARTES D'UNE ÉQUIPE
DE LA LNH.
EXCLUSIF A TOYS "R" US



SLM
**WAYNE GRETZKY'S
NHL ALL STAR
HOCKEY**

Conçu pour un jeu supérieur avec pistes de joueurs encastrés joueurs tridimensionnels et 2 équipes de la LNH 4 ans et plus.

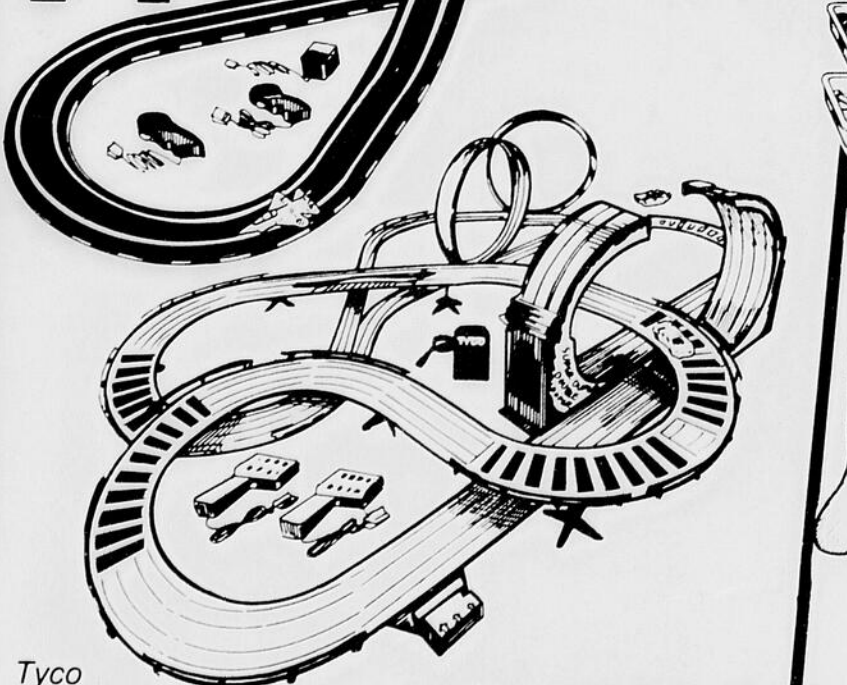
8999

VERSION SENIOR

Playtoy
**SKY FIGHTERS
NIGHT STRIKE**

Piste de 15 pieds lumineuse avec boucle verticale qui simule le vol nocturne. 8 ans et plus.

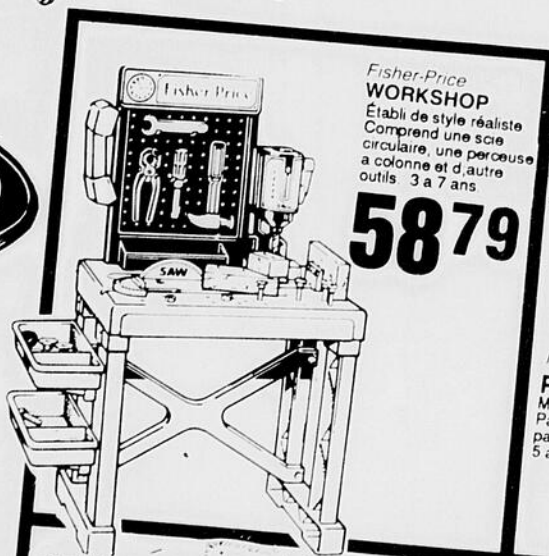
7499



Tyco
**SUPER DUPER
DOUBLE LOOPER**

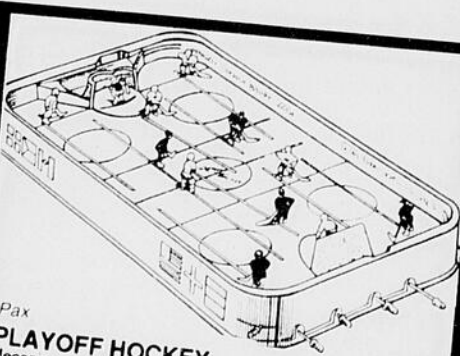
8 ans et plus
Prix original... 99.99
Rabais par la poste... 5.00

9499



Fisher-Price
WORKSHOP
Établi de style réaliste
Comprend une scie
circulaire, une perceuse
à colonne et d'autres
outils. 3 à 7 ans

5879

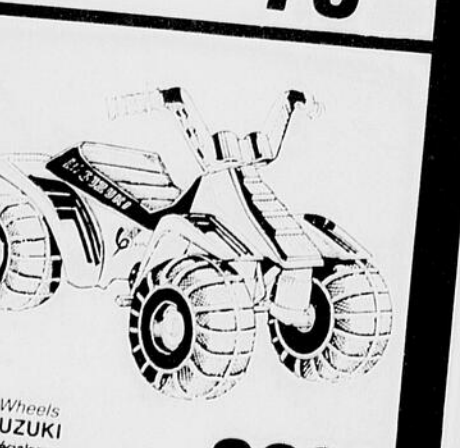


Pax
PLAYOFF HOCKEY
Mécanisme de commande direct en nylon
Pas de ressorts qui se brisent. Cadre moulé
5 ans et plus

7999



Double Glo
**BAS DE NOEL
ROUGES DE
12 A 30 PO**
179-599
chacun



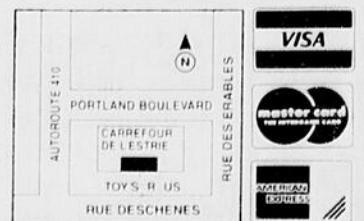
Power Wheels
LI'L SUZUKI
Conçu spécialement pour les tout-petits
Soyez-vous de vos pieds ou des pieds
pour conduire. Comprend batteries de
6 volts et chargeur. 1 à 3 ans

9999

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI ET VENDREDI 9 h 30 à 21 h
SAMEDI ET DIMANCHE 9 h à 17h

**MAINTENANT
OUVERT!**

SHERBROOKE
Carrefour de L'estrie
3050 Boulevard Portland



Woolco CORRECTIONS Dans notre circulaire «SOLDES DE NOËL»

- Page 1: Chocolat SWEET OCCASION, paquet de 6, sacs variés. Paquet de 3 rouleaux de papier d'emballage de Noël, non disponibles.
- Page 2: POT OF GOLD, toutes les saveurs ne sont pas disponibles en magasin. Chocolat OVATION à la crème irlandaise et à l'orange. Bas de Noël en tricot. Déguisements de Père Noël. Support pour arbre de Noël. Bougie de Noël, ainsi que les décorations en forme de personnages, non disponibles.
- Page 3: Édredon piqué d'aspect campagnard, certains grandeurs non disponibles, ainsi que les serviettes de bain à 4⁹⁹.
- Page 6: Magnéto-cassette à 259⁹⁹, ainsi que le système audio à 699⁹⁹, les modèles illustrés ne sont pas les mêmes qu'en magasin. Magnéto-cassette à 129⁹⁹, non disponible.
- Page 8 et 9: Certaines pointures de ces pages ne sont pas disponibles.
- Page 11: Tenue de nuit 2 pièces pour fillettes à motif carrelé, non disponibles, ainsi que le 2 pièces pour fillettes de teinte fuchsia.
- Page 14: Vitamines C croquables 500 mg, non disponibles.
- Page 15: Parfum NAVY et LE JARDIN, non disponibles. Nécessaire pour le bain ou ensemble de voyages, les illustrations ne sont pas conformes à la marchandise en magasin.
- Page 16: Boîtes de chocolat EXQUISITE ainsi que le papier d'emballage à 2⁹⁹, non disponibles.